

ZONE MUTUALISÉE CARE SERVICE 24/7 & MOBILIZE SHARE
Principes d'implantation

Edition v1b • Juillet 2023

Introduction

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Ce document présente les modalités d'implantation de la zone Care Service 24/7 & Mobilize Share.

Ces préconisations ont été établies suite à l'expérimentation réalisée sur plus de 10 sites.

DIMENSIONNEMENT DE LA ZONE

Le tableau en page 5 de ce guide, présente les principes de dimensionnement des configurations possibles en les rapportant au nombre d'entrées atelier par jour.

Le dimensionnement de la zone care service 24/7 & Mobilize Share doit être adaptée en tenant également compte de l'évolution du parc de véhicules électrifiés, du type de travaux à réaliser sur le site, de la localisation du site par rapport aux cibles potentielles (besoin plus prononcé de service après-vente ou de recharge de véhicules électriques ou clients professionnels) ou toute autre considération qui aurait potentiellement un impact direct sur le nombre de place à affecter à ces activités.

Dans la mesure du possible, il conviendra d'intégrer une possibilité d'évolution de cette zone lors de l'implantation initiale en raison du changement progressif du parc de véhicules et des utilisations croissantes de ces services par les clients du réseau commercial.

SÉCURISATION DE LA ZONE

La sécurisation de la zone (notamment par caméra, contrôle d'accès et éclairage) est préconisée mais n'est pas obligatoire.

Elle vise à sécuriser les clients lors des phases de dépose ou de restitution de leur véhicule et à prévenir tous conflits potentiels dans lesquels la responsabilité du concessionnaire pourrait être engagée en cas de dommage ou de vol des véhicules présents dans la zone care service & Mobilize share accessible 24/7.

Sommaire

1	Synthèse des configurations	4
2	Les composantes care service 24/7	7
3	Les composantes Mobilize Share	21
4	Principe d'intégration des zones	28
5	Logique d'implantation	33

1

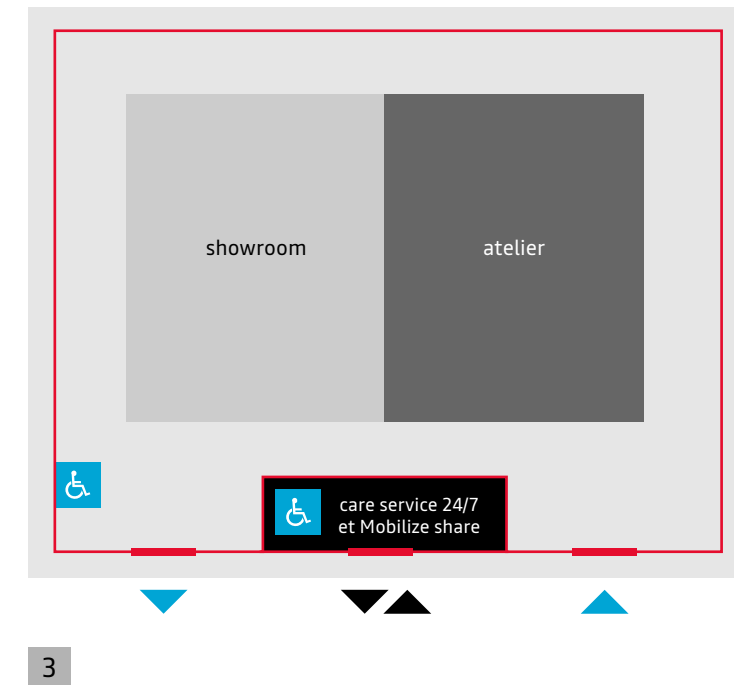
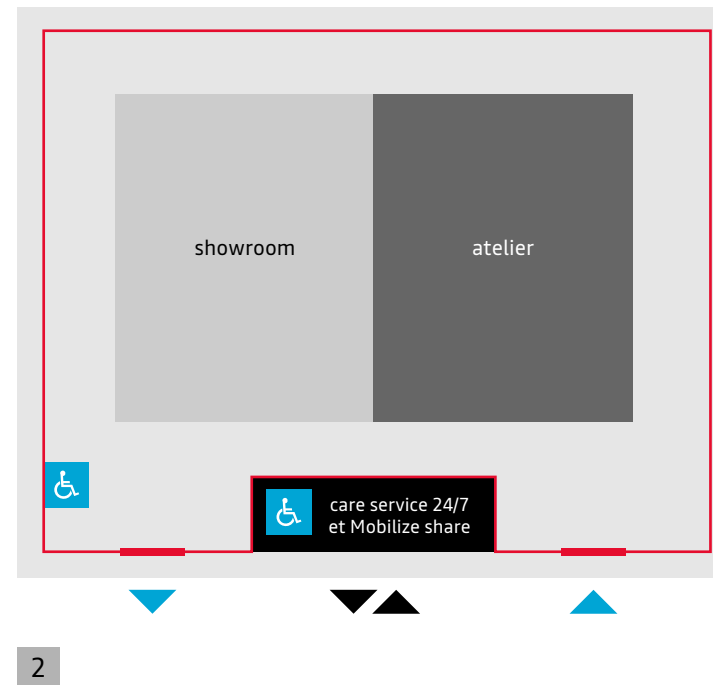
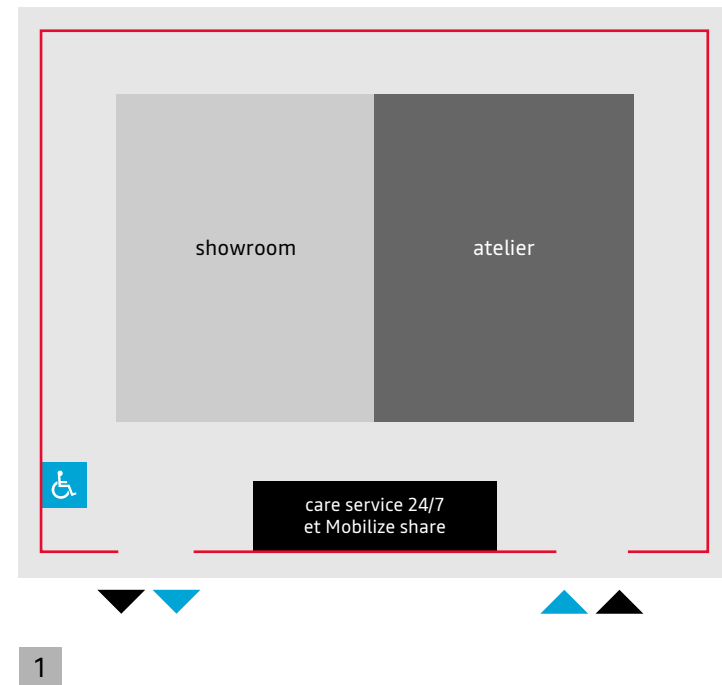
SYNTHÈSE DES CONFIGURATIONS

1.1 Tableau de dimensionnement

	* entrées clients atelier par jour hors carrosserie	jusqu'à 10 entrées *	de 10 à 20 entrées *	de 20 à 30 entrées *	commentaires
care service 24/7	Places de parking standards	2	4	6	Les véhicules de remplacement sont gérés par Mobilize Share.
	Place de parking PMR	1	1	1	Place PMR obligatoire lorsque les places PMR du parking clients ne sont pas accessibles 24/7 ou situées à plus de 200 m de la zone care service 24/7
	Places de parking Véhicules Utilitaires	1	1	1	Les places de parking sont surdimensionnées pour accueillir les VU : 2900 x 6000 mm au lieu de 2300 x 5000 mm
	Marquages au sol	1	1	1	Les marquages au sol des places se font au pochoir pour les lettrages et pictogrammes et en utilisant une machine pour les bandes rectilignes.
	Panneau d'identification	1	1	1	Choix entre ces 2 éléments selon conditions d'implantation et réglementation.
	Mât d'aire	1	1	1	
	Boîte à clés	1	1	1	Pour le réseau FR, cet élément a été sélectionné chez le fournisseur ACSES. Il est commun à toutes les configurations. Une version murale peut être nécessaire.
	Borne de recharge	1	1	1	Borne de recharge optionnelle destinée à la recharge des véhicules électriques lors de la restitution suite à opérations après-vente (recharge non monétisée).
Mobilize Share	Places de parking grand format	1	2	3	Généralisation des places de parking grand format pour plus de polyvalence visant à accueillir véhicules particuliers et véhicules utilitaires.
	Marquages au sol	1	1	1	Les places marquages au sol se font au pochoir pour les lettrages et pictogrammes ou en utilisant une machine pour les bandes rectilignes.
	Borne de recharge	1	1	2	Le nombre de bornes de recharge pourra évoluer dans le temps selon le degré d'électrification du parc automobile (prévoir l'extension lors de l'implantation).
	Mât d'aire	1	1	1	Mât d'aire non prioritaire en cas de choix d'un mât d'aire unique pour des raisons de réglementation locale
	Oriflamme	1	1	1	L'oriflamme est utilisé lorsqu'il n'est pas possible d'implanter un mât d'aire Location.





● optionnel ● obligatoire

1.2 Implantation des places PMR



LEGENDE

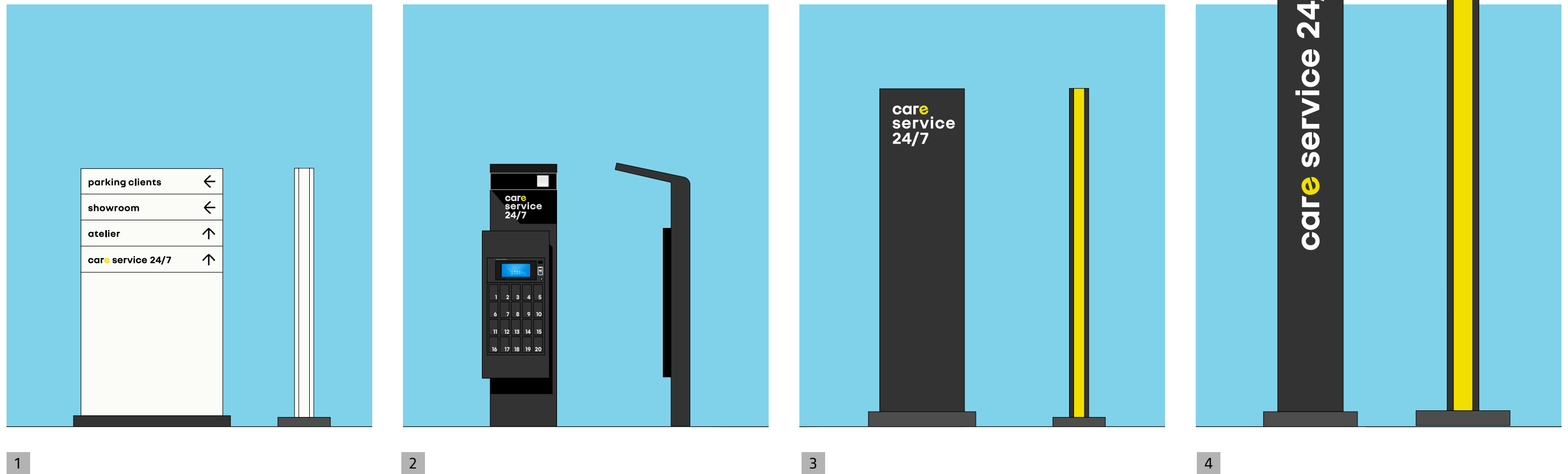
- 1 Configuration site et zone care service 24/7 Mobilize share en libre accès sans contrôle d'accès.
- 2 Configuration avec enceinte du site et zone care service 24/7 Mobilize Share non protégée.
- 3 Configuration avec enceinte du site et zone care service 24/7 Mobilize share avec contrôle d'accès.

-  flux clients concession
-  flux care service 24/7
-  contrôle d'accès
-  périmètre protégé
-  place de parking PMR

2

LES COMPOSANTES CARE SERVICE 24/7

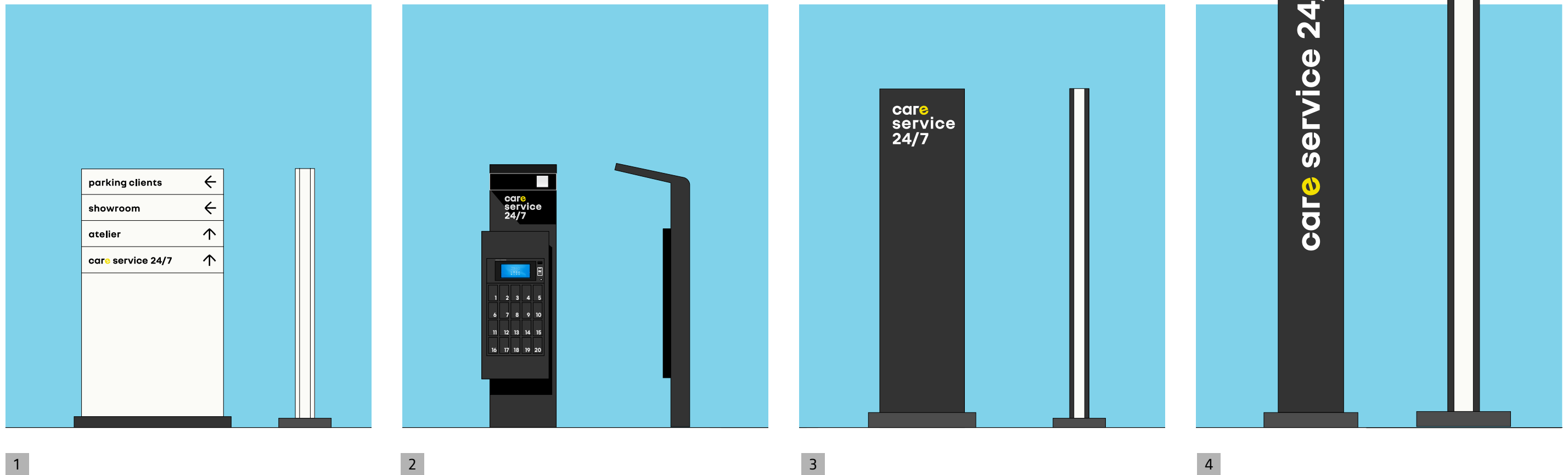
2.1 Éléments des réseaux 100% Renault



LEGENDE

- 1 Panneau directionnel
- 2 Boîte à clés (fournisseur ACSES)
- 3 Panneau d'identification
- 4 Mât d'aire

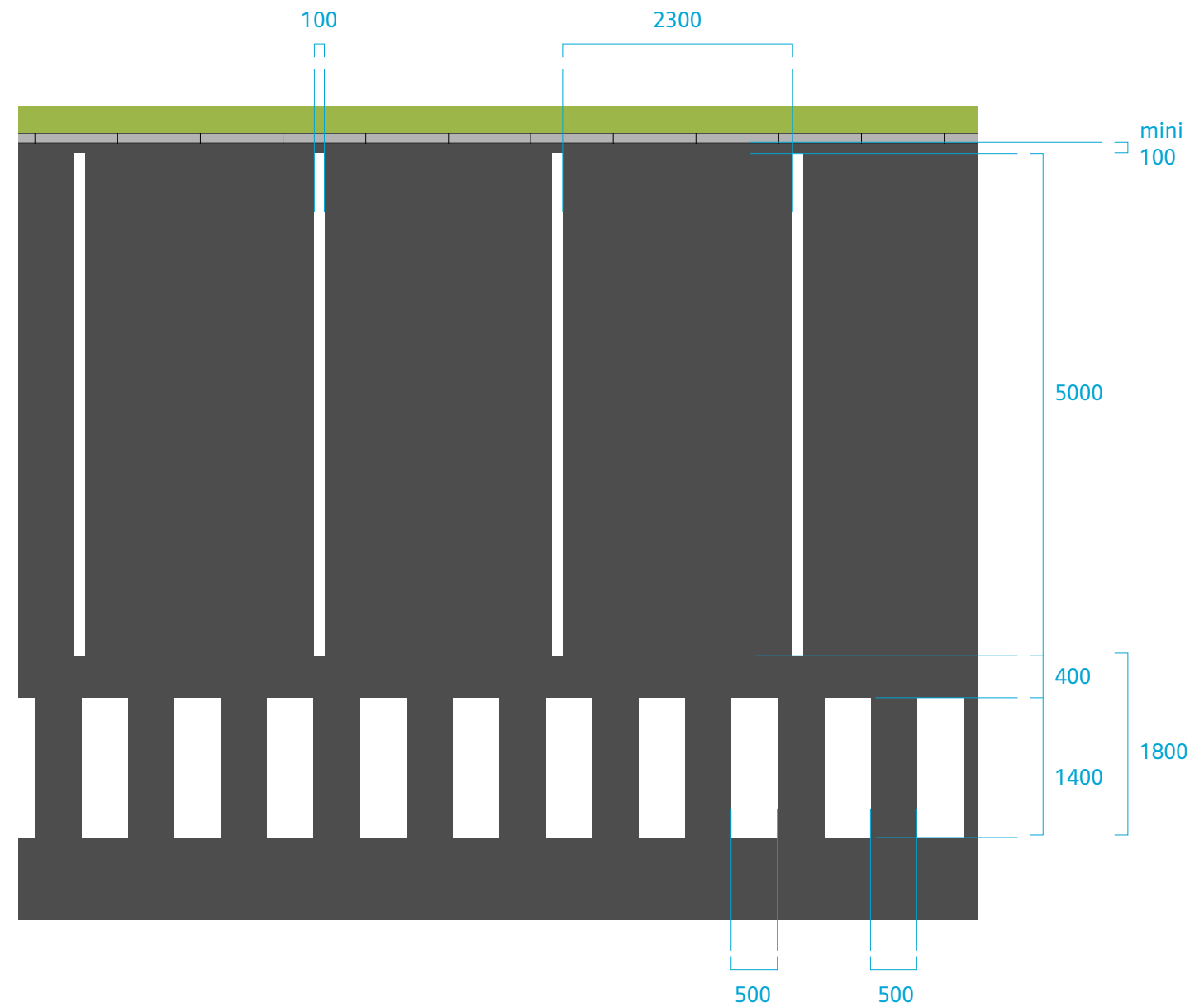
2.2 Éléments des réseaux multimarques et des sites 100% Dacia



LEGENDE

- 1 Panneau directionnel
- 2 Boîte à clés (fournisseur ACSES)
- 3 Panneau d'identification
- 4 Mât d'aire

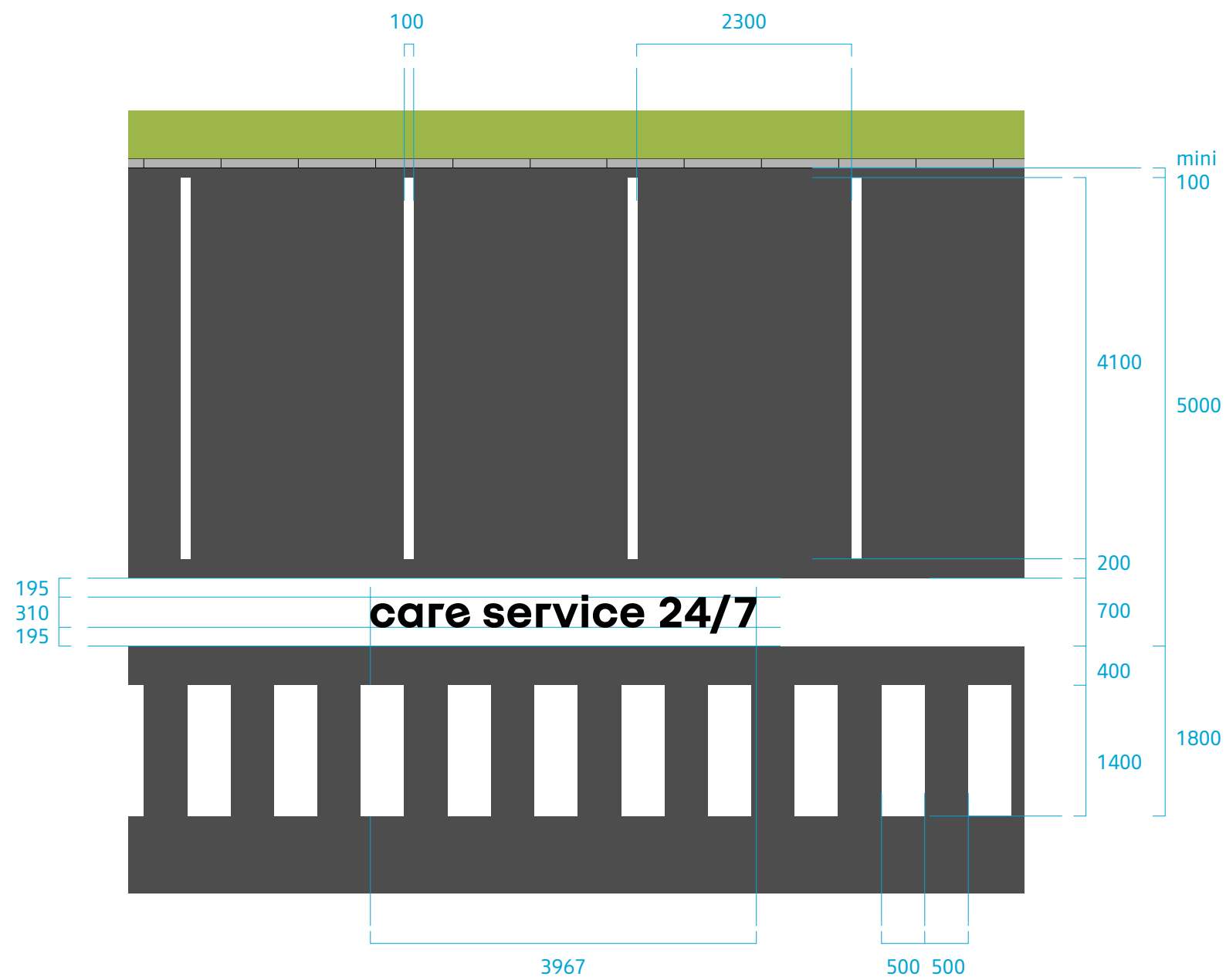
2.3 Les marquages au sol des places de parking clients



PRINCIPES

- 1 Bandes blanches de séparation des places.
- 2 Format des places : 2300 x 5000 mm.
- 3 Passages protégés généralisés.

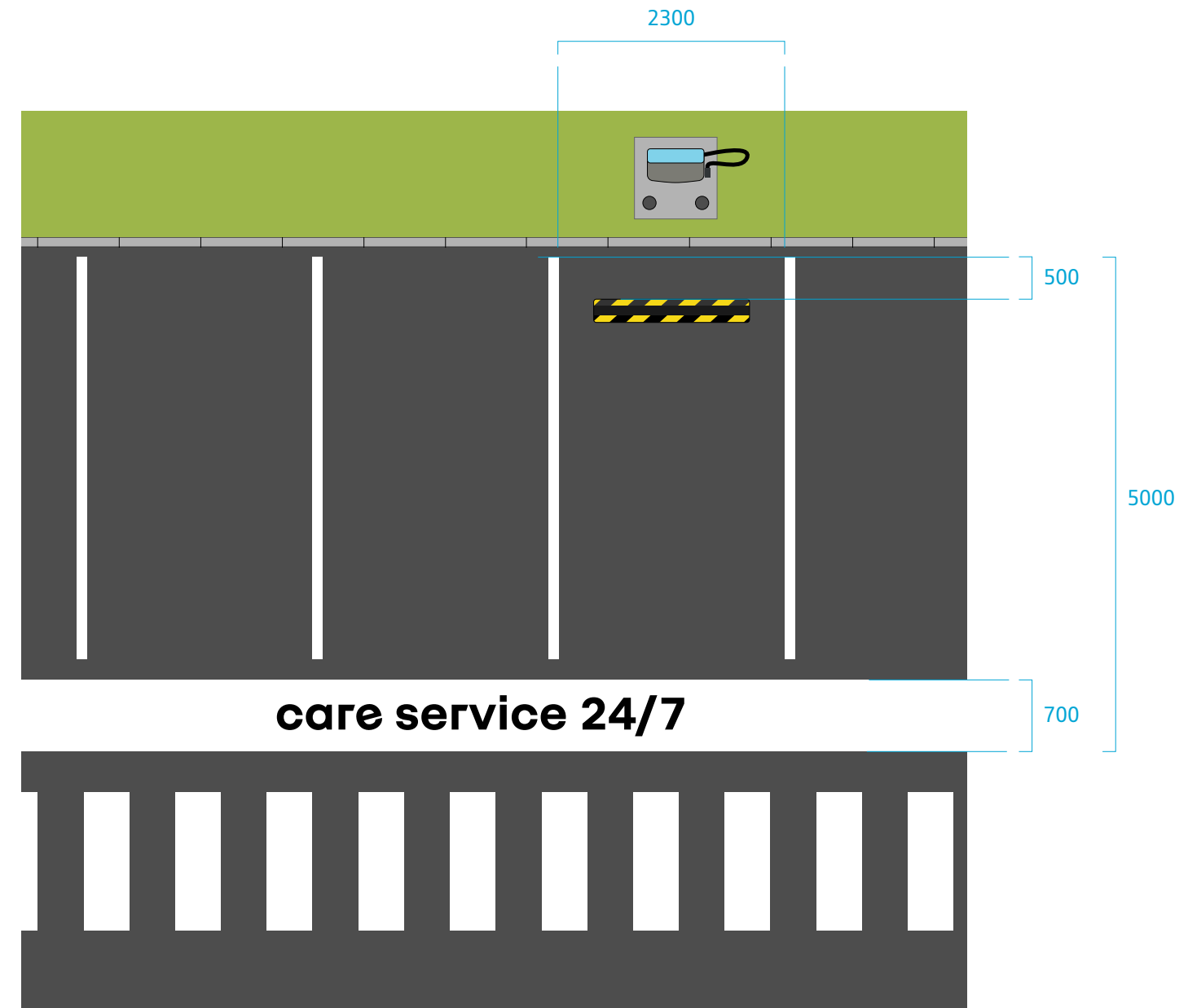
2.4 Les marquages au sol des places de parking care service 24/7



PRINCIPES

- 1 Dimensions identiques à celles des parking clients.
- 2 L'identification se fait par l'utilisation d'une bande blanche RAL 9003 comportant la signature care service 24/7 en noir.
- 3 Passages protégés généralisés.

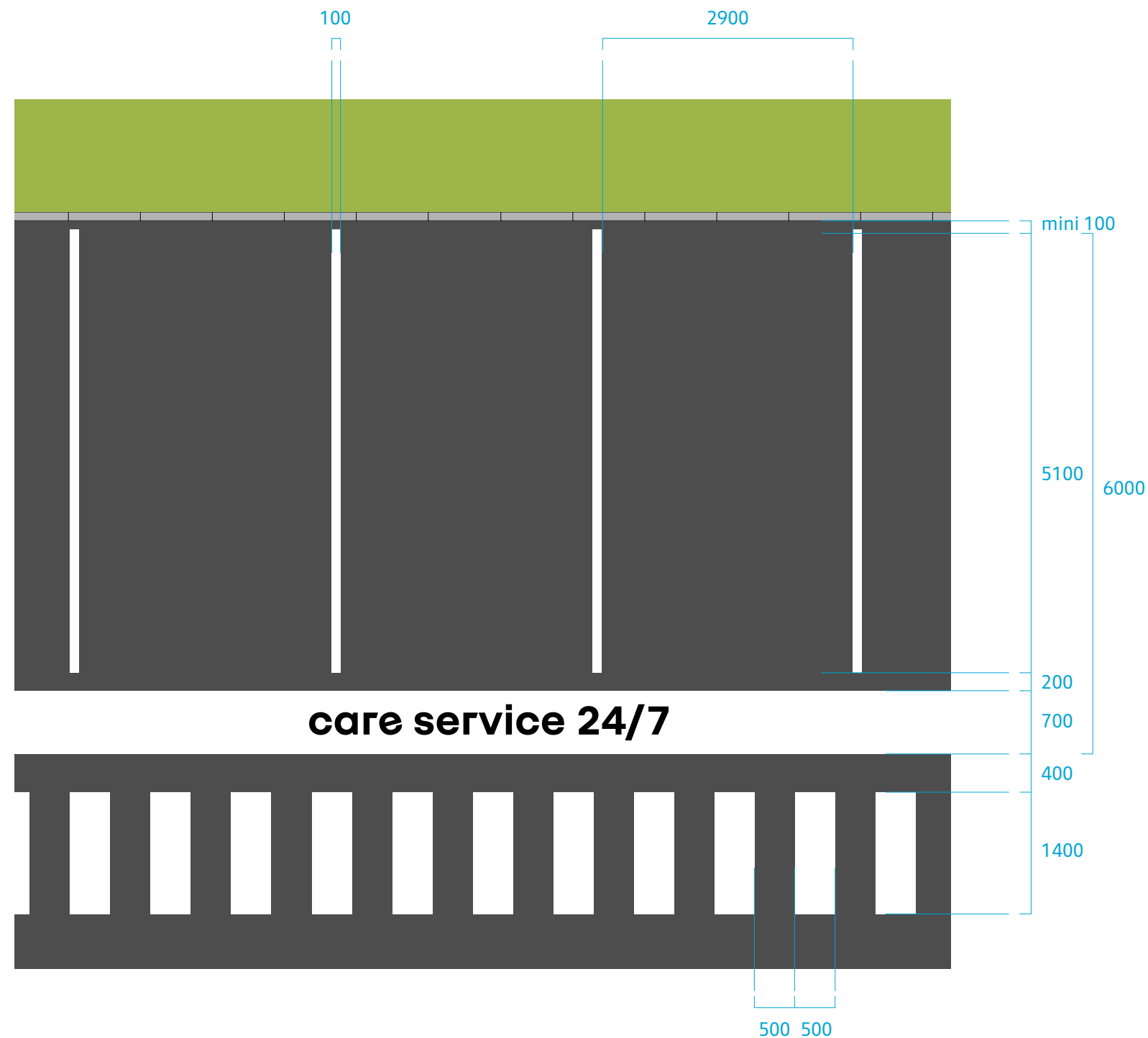
2.5 Les marquages au sol des places avec borne de recharge non monétisée



PRINCIPES

- 1 Tracés identiques aux places de parking standard.
- 2 Une butée en caoutchouc traité anti-UV est fixée au sol afin de protéger la borne de recharge. Elle dispose de bandes réfléchissantes jaunes afin d'accroître sa visibilité.
Dimensions : 1830 x 150 x 100 mm
- 3 Présence de potelets de protection de la borne de recharge ancrés dans le massif béton.

2.6 Les marquages au sol des places véhicules utilitaires



PRINCIPES

Ces places destinées aux véhicules utilitaires sont obligatoires dans le cadre des sites proposant une activité Renault Pro+.

- 1 Tracés identiques à ceux des parking clients.
- 2 Dimensions agrandies au format de 2900 x 6000 mm au lieu de 2300 x 5000 mm

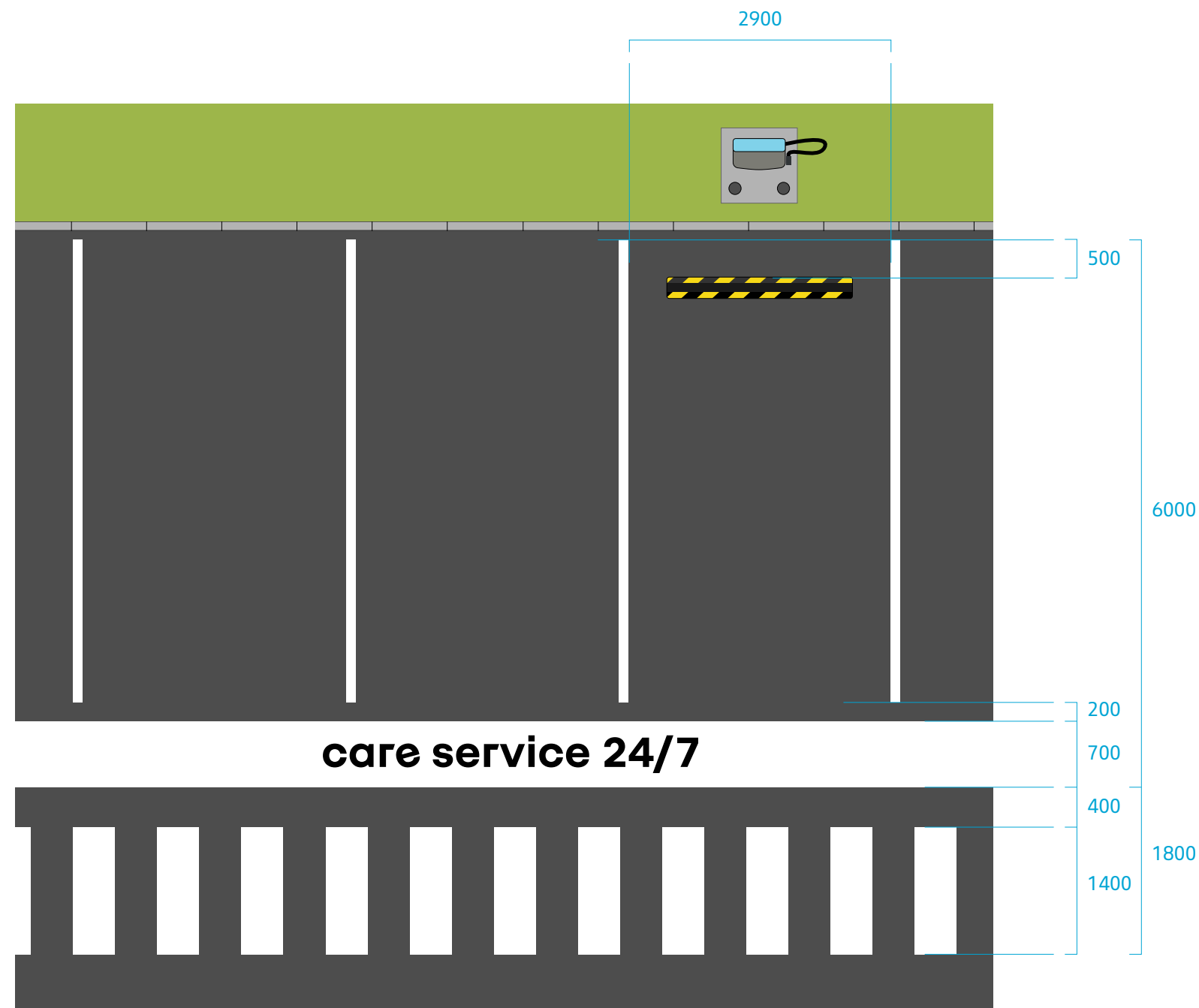
2.7 Les marquages au sol des places véhicules utilitaires avec borne de recharge non monétisée

PRINCIPES

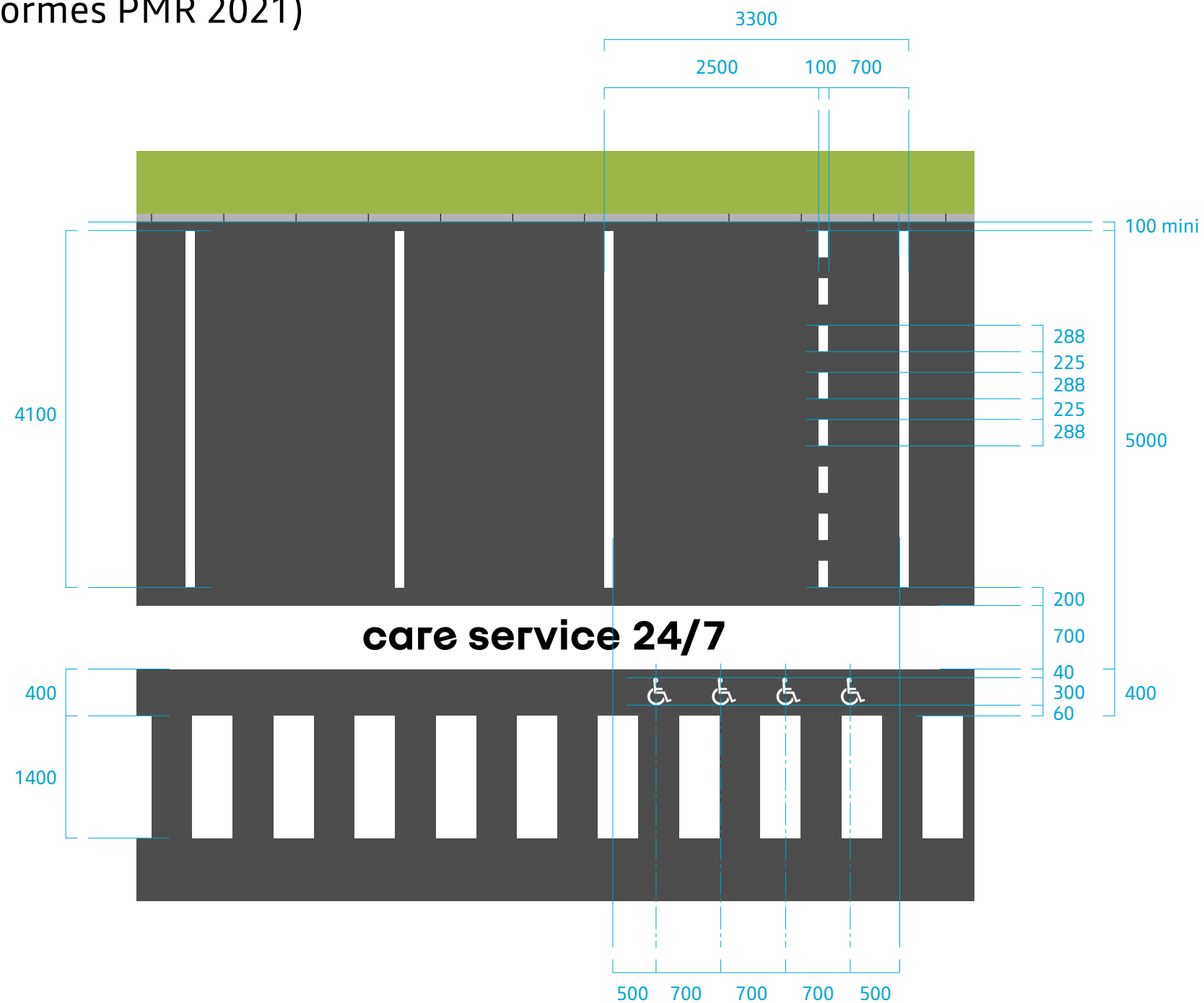
Dans le cas d'un site proposant l'activité Renault Pro+, les dimensions des places de parking sont agrandies avec un format de 2900 x 6000 mm au lieu de 2300 x 5000 mm.

- 1 Tracés identiques aux places de parking véhicules utilitaires.
- 2 Une butée en caoutchouc traité anti-UV est fixée au sol afin de protéger la borne de recharge. Elle dispose de bandes réfléchissantes jaunes afin d'accroître sa visibilité.

Dimensions : 1830 x 150 x 100 mm



2.8 Les marquages au sol des places PMR (normes PMR 2021)



PRINCIPES

- 1 Largeur des places PMR de 3300 mm comprenant une place de stationnement du véhicule de 2500 mm associée à une zone de descente de 800 mm reliée à la circulation piétons.
La matérialisation du couloir piéton n'est pas obligatoire mais préconisée afin de faciliter la mise en position du véhicule dans l'espace réservé.
- 2 Longueur de la place non réglementée mais à minima 5 m comme les autres places.
- 3 Pictogrammes PMR présents sur le bord de la place de parking avec dimensions de l.250 x h.300 mm.

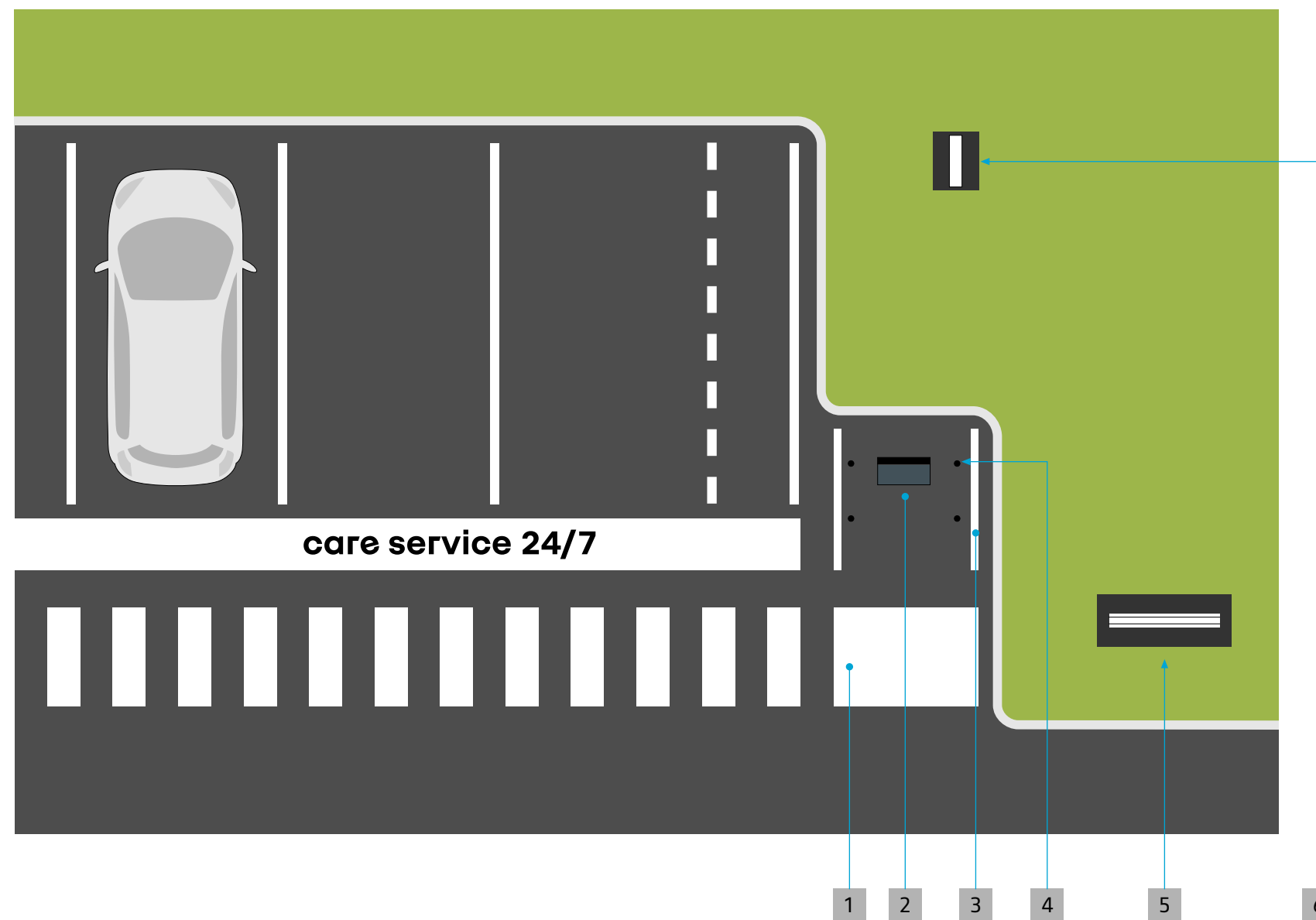
2.9 Intégration de la boîte à clés au parking care service 24/7

PRINCIPES

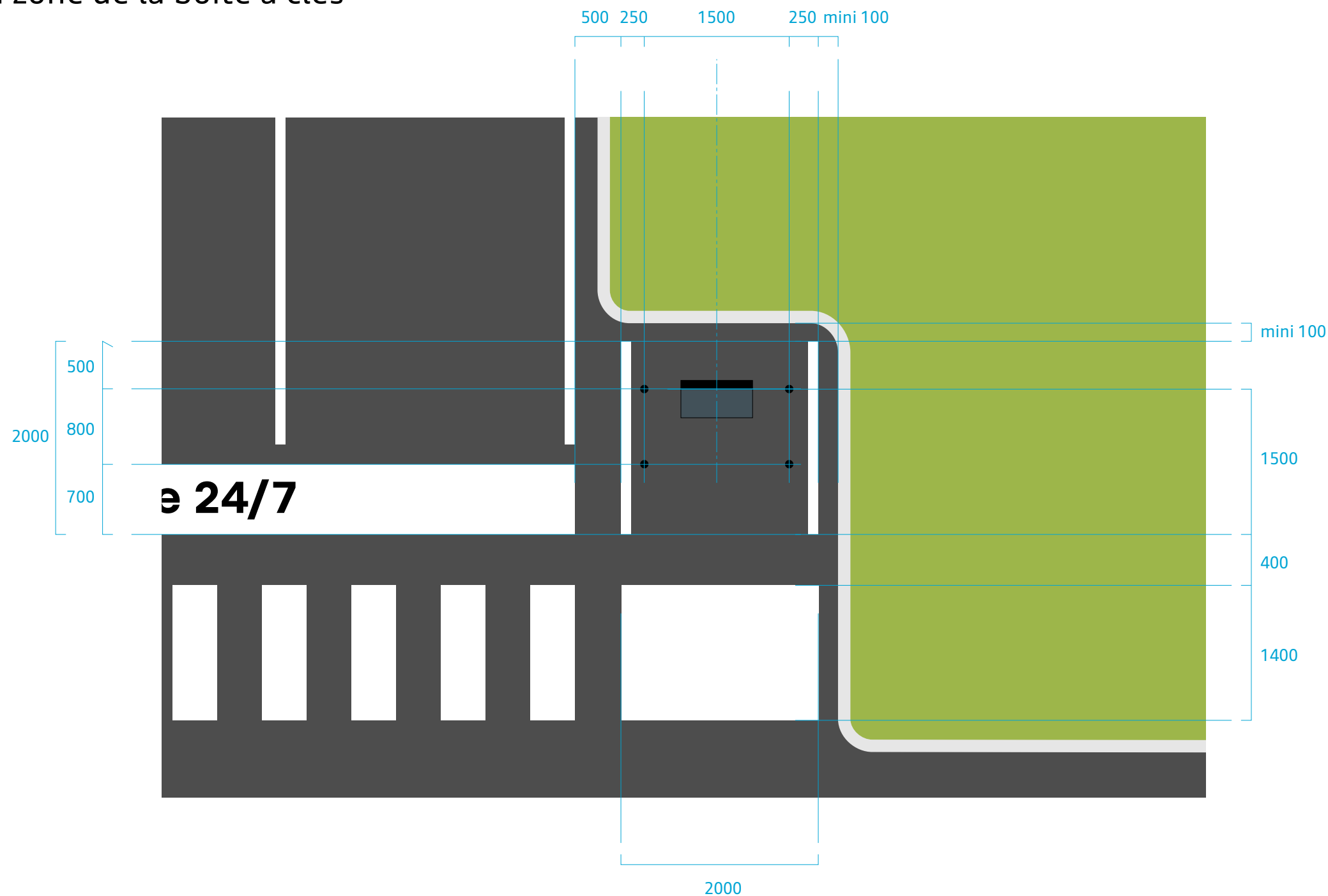
La boîte à clés est dans une zone permettant d'assurer une bonne accessibilité aux clients y compris par les PMR en toute sécurité.

Lorsqu'une place PMR est présente dans la zone care service 24/7, elle est positionnée au plus près de la boîte à clés.

- 1 Marquage au sol blanc continu.
- 2 Boîte à clés.
- 3 Bandes blanches de délimitation.
- 4 Potelets de protection.
- 5 Panneau directionnel.
- 6 Mât d'aire.



2.10 Dimensions générales de la zone de la boîte à clés



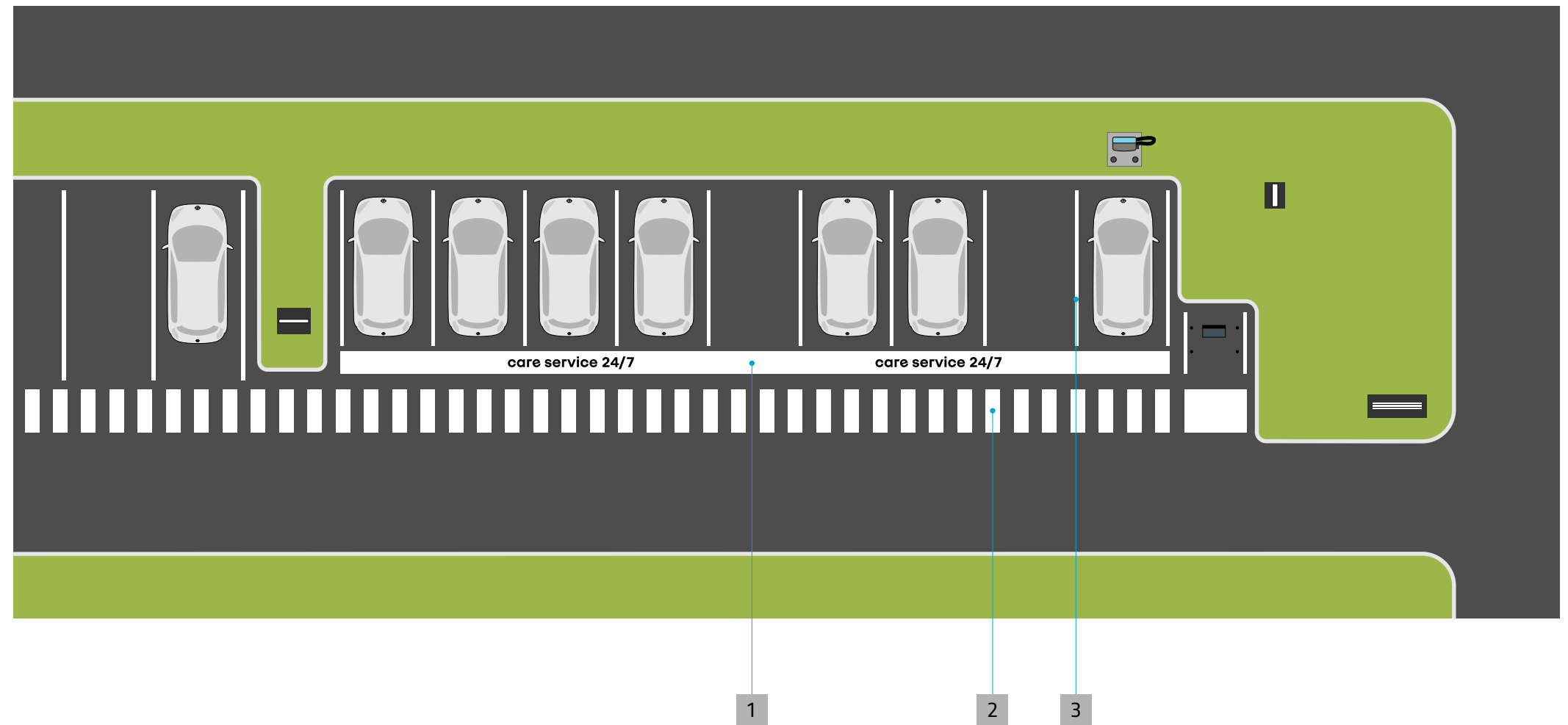
PRINCIPES

La boîte à clés est protégée par des potelets en acier peints en gris foncé, d. 80 mm, h. 1000 mm repris au sol dans des fourreaux.

Les bandes blanches de 100 mm accentuent la perception de la zone.

Les dimensions générales de la zone permettent aux PMR d'effectuer une rotation complète en sécurité. Pour cela, ils disposent d'un espace de 1500 x 1500 mm devant la face avant de la boîte à clés.

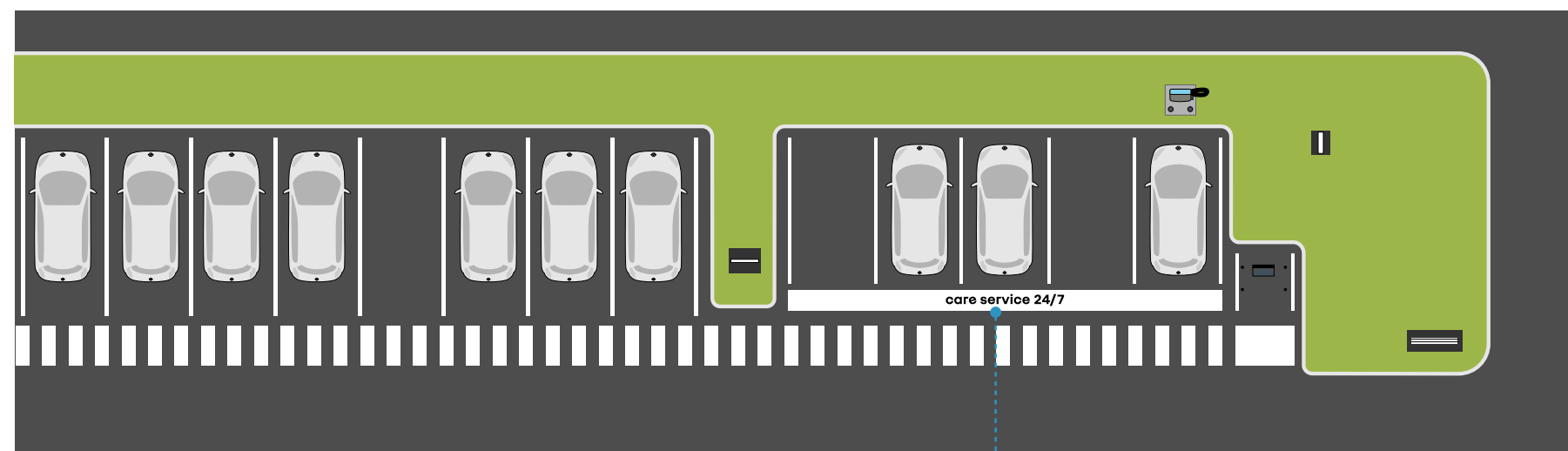
2.11 Exemple d'implantation du parking care service 24/7



LÉGENDE

- 1 Bande blanche RAL 9003 en peinture époxy bi-composant care service 24/7 avec signature noire
- 2 Passages protégés
- 3 Bandes blanches RAL 9003 de délimitation des places de parking

2.12 Règles d'utilisation du marquage



1

Marquage centré dans la zone

Selon la longueur de la zone, il peut être nécessaire de répéter la signature "care service 24/7" afin de mieux identifier la zone de parking dédiée.

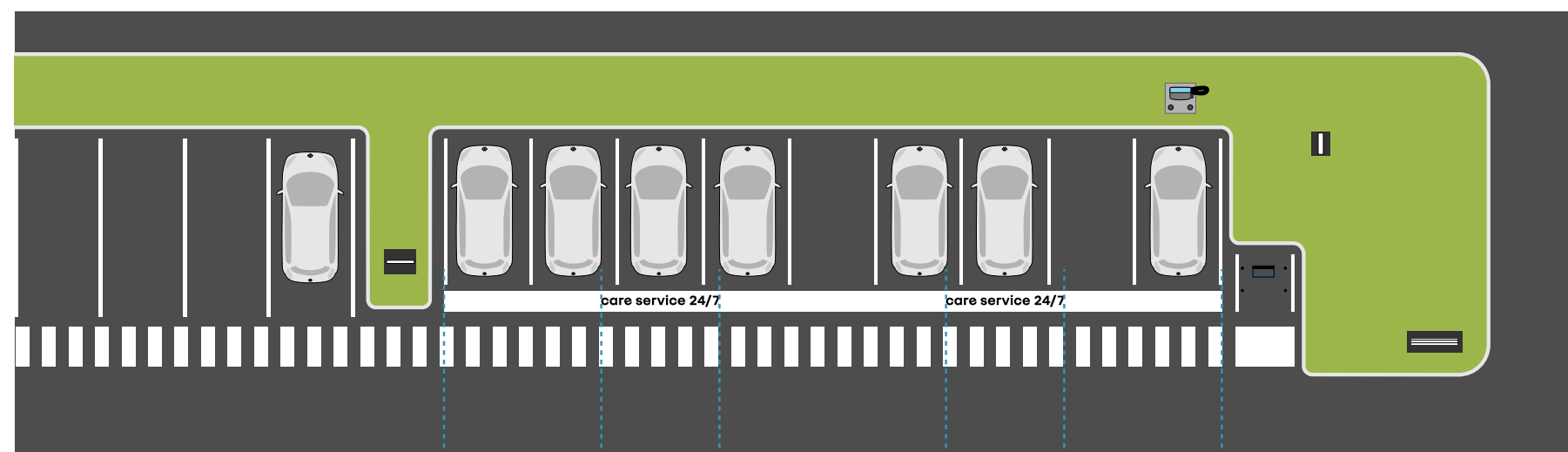
1. Zone de parking de moins de 9 places

Un seul marquage suffit pour identifier la zone de parking. La signature "care service 24/7" est alors centrée dans la bande blanche.

2. Parking de 9 places et plus

A partir de 9 places de parking, le marquage doit être répété en respectant une distance minimale de 4 m entre les 2 marquages.

La signature "care service 24/7" est toujours positionnée à plus de 4 m du bord de la bande blanche.



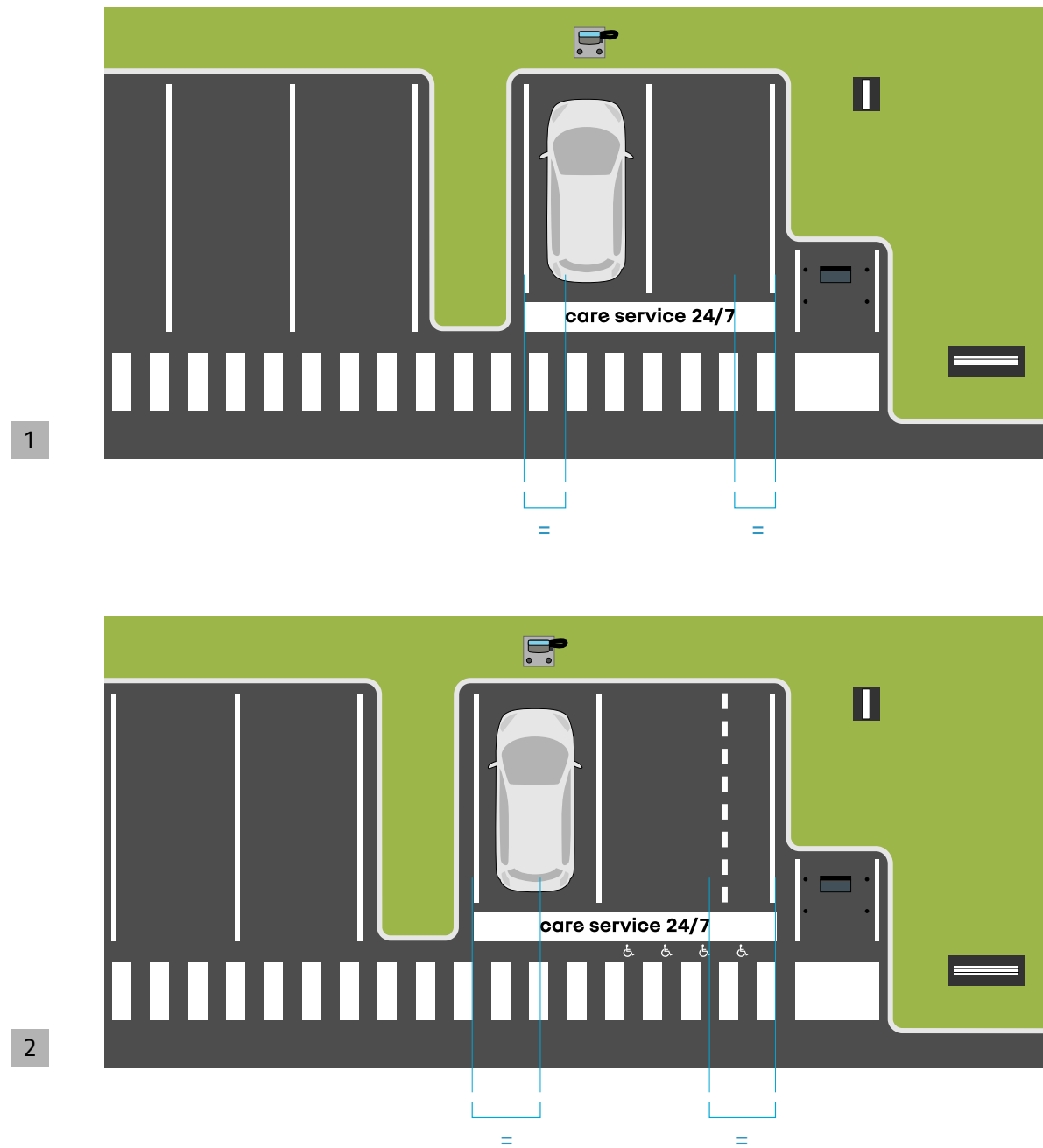
2

minimum de 4 mètres
entre le marquage
et la fin de la bande

minimum de 4 mètres
entre les marquages

minimum de 4 mètres
entre le marquage
et la fin de la bande

2.13 Cas particuliers de zones care service 24/7 à 2 places



PRINCIPES

La zone care service 24/7 comporte à minima 2 places.

Le marquage au sol care service 24/7 est toujours centré dans la bande blanche.

- 1 Configuration à 2 places
- 2 Configuration à 2 places dont 1 place PMR.

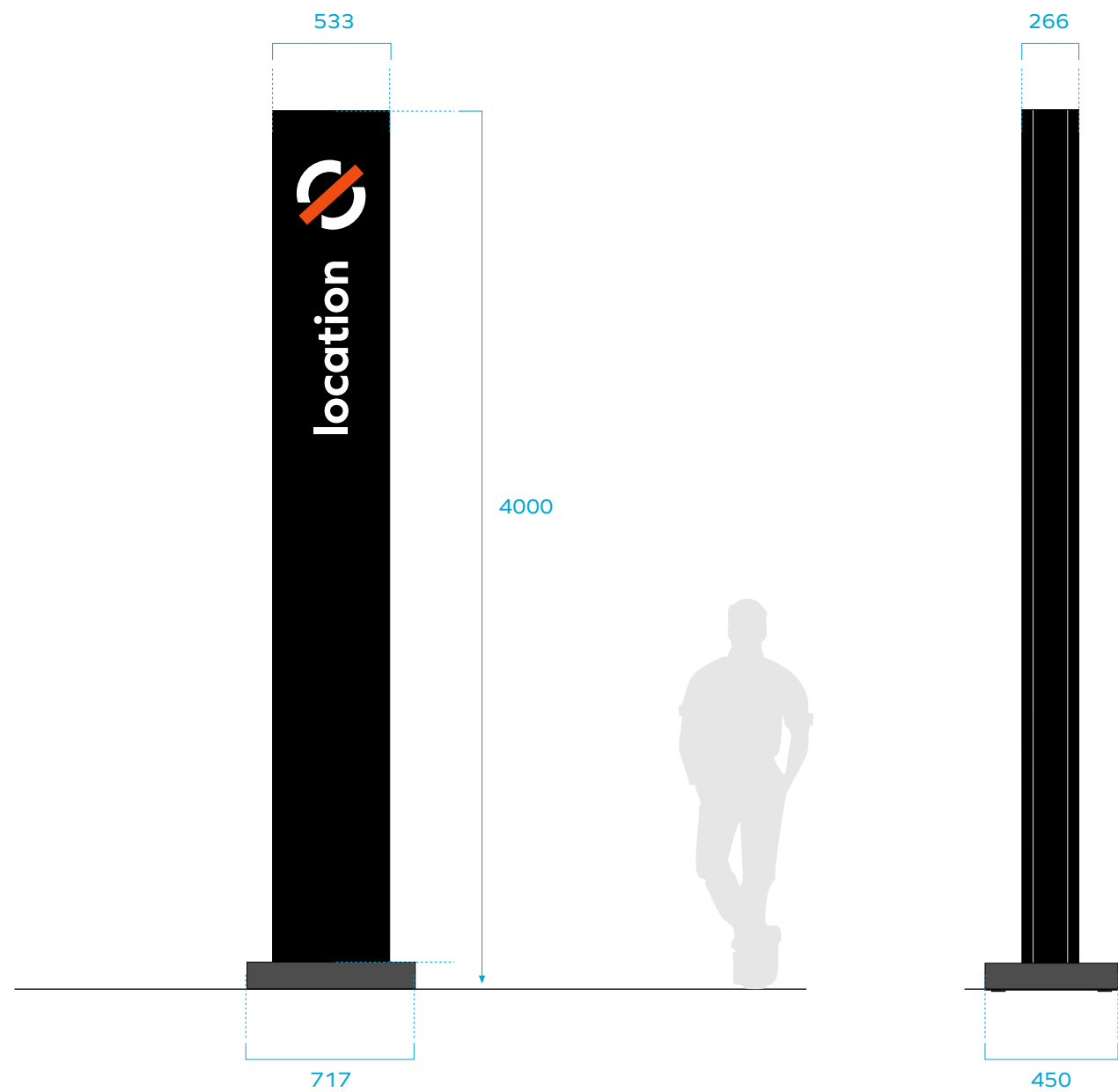
3

LES COMPOSANTES MOBILIZE SHARE

3.1 Le mât d'aire

PRINCIPE

Le mât d'aire identifie la présence du service de location dans la zone.



3.2 L'oriflamme



PRINCIPE D'IDENTIFICATION

L'oriflamme renforce l'identification de la présence du service de location dans la zone.

Il constitue une alternative au mât d'aire lorsque celui-ci ne peut être implanté.

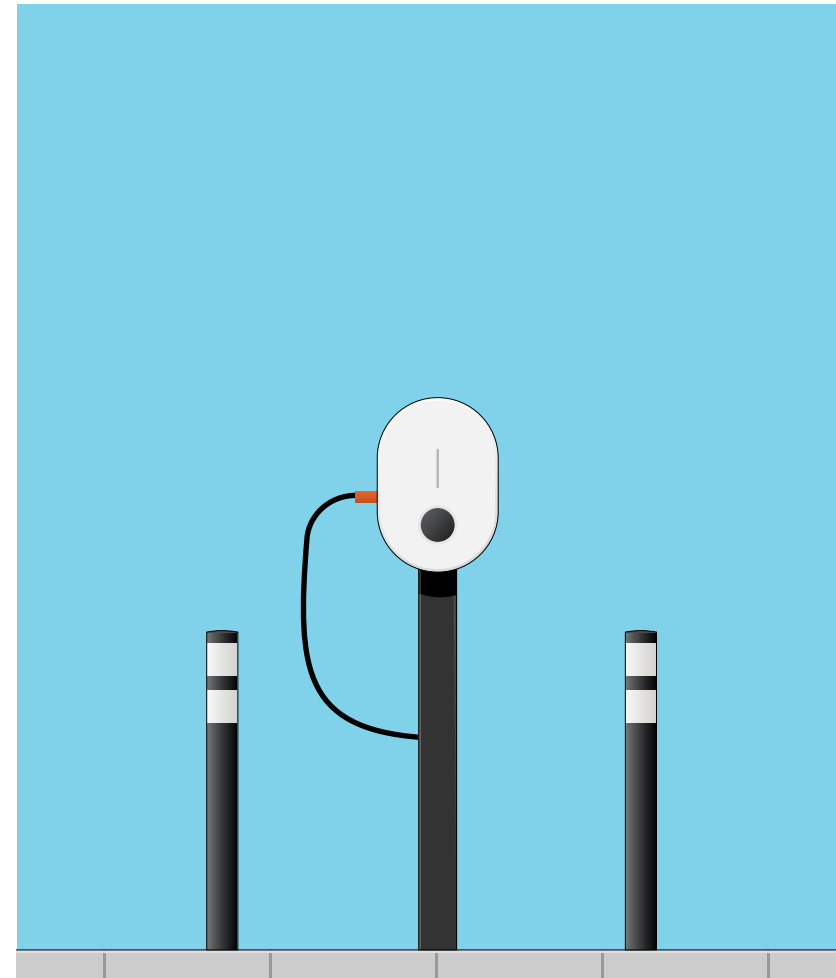
3.3 Les bornes de recharge

PRINCIPE À CONFIRMER

Les formes et l'habillage de la borne de recharge contribuent à l'identification de Mobilize dans la zone.

Le visuel ci-contre est donné à titre d'exemple.

1 Vue de face.



1

3.4 Les marquages des places Mobilize Share

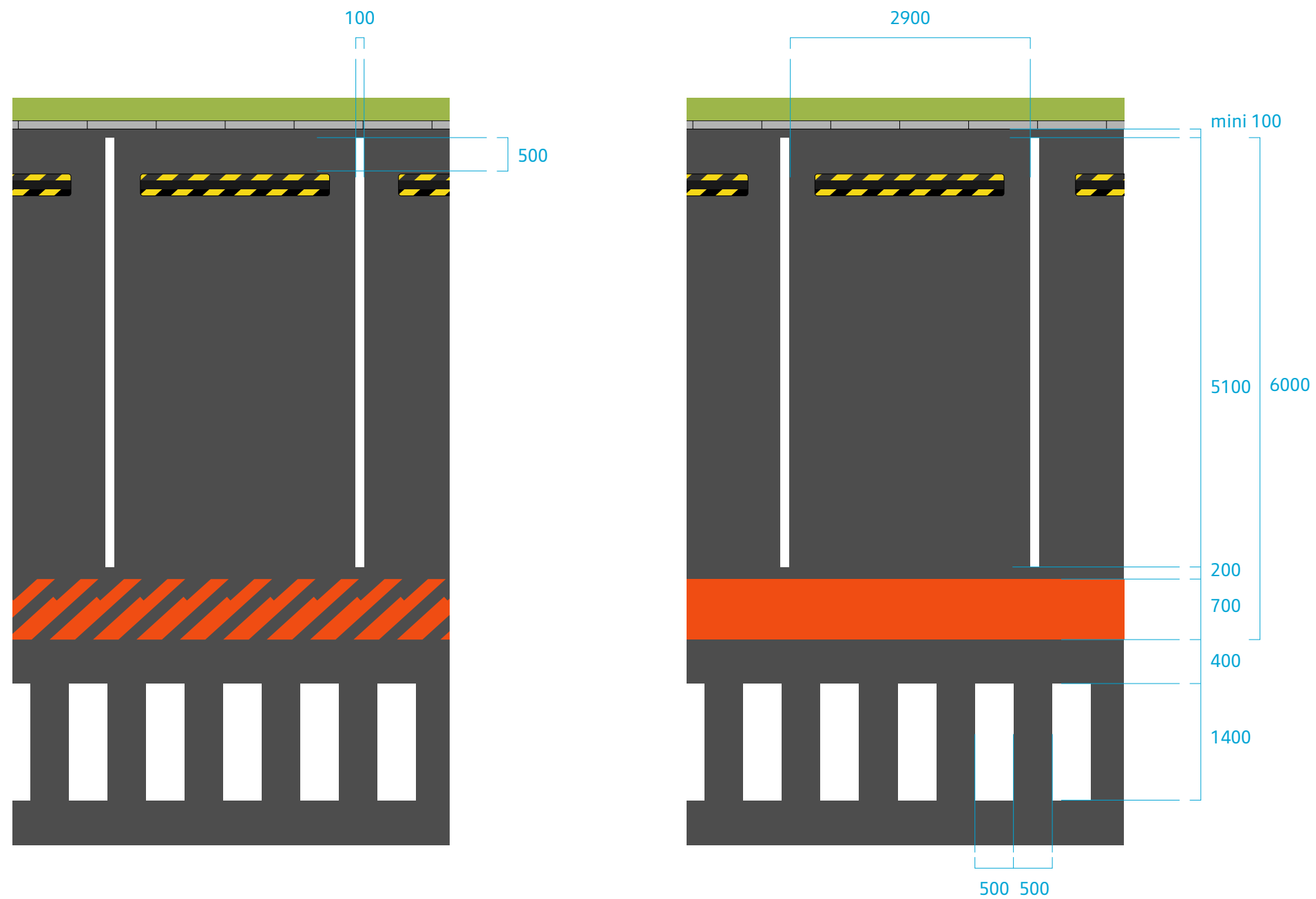
PRINCIPE

Les places de parking Location sont identifiées par le code couleur orange de Mobilize.

2 variantes sont possibles : hachures ou bande pleine selon les conditions d'application.

A noter la présence d'une butée au sol généralisée à toutes les places Mobilize Share au sol pour prévenir tout dommage aux véhicules.

Le format unique des places de parking de 2900 x 6000 mm permet d'accueillir les véhicules utilitaires en toutes circonstances.



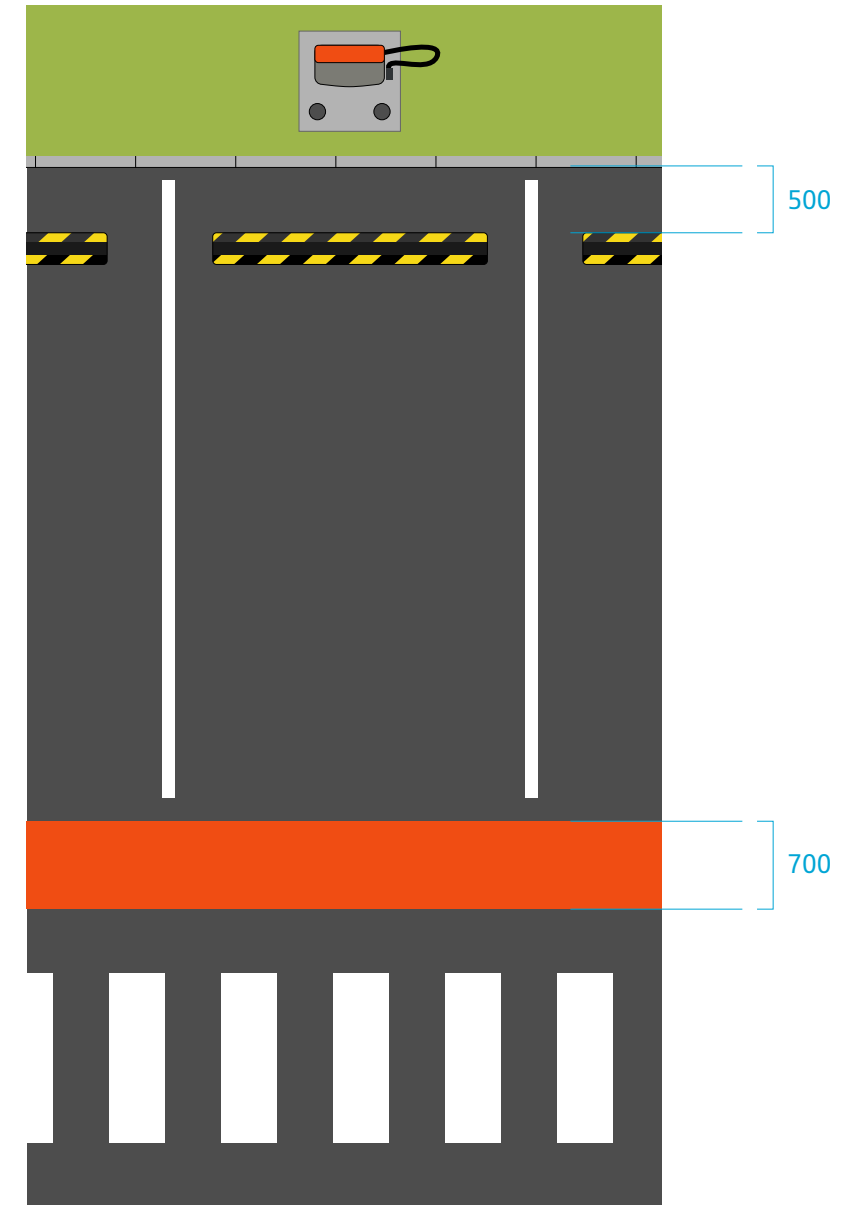
3.5 Les marquages des places dotées de borne de recharge non monétisée

PRINCIPE D'IDENTIFICATION

- 1 Les places disposant d'une solution de recharge ne sont pas identifiées par le pictogramme "recharge", cette prestation étant comprise dans le service de location.
- 2 Une butée en caoutchouc traité anti-UV est fixée au sol afin de protéger la borne de recharge. Elle dispose de bandes réfléchissantes jaunes afin d'accroître sa visibilité.

Ce produit est une fourniture standard disponible dans les catalogues de fournisseurs spécialisés en solutions d'aménagement de parkings.

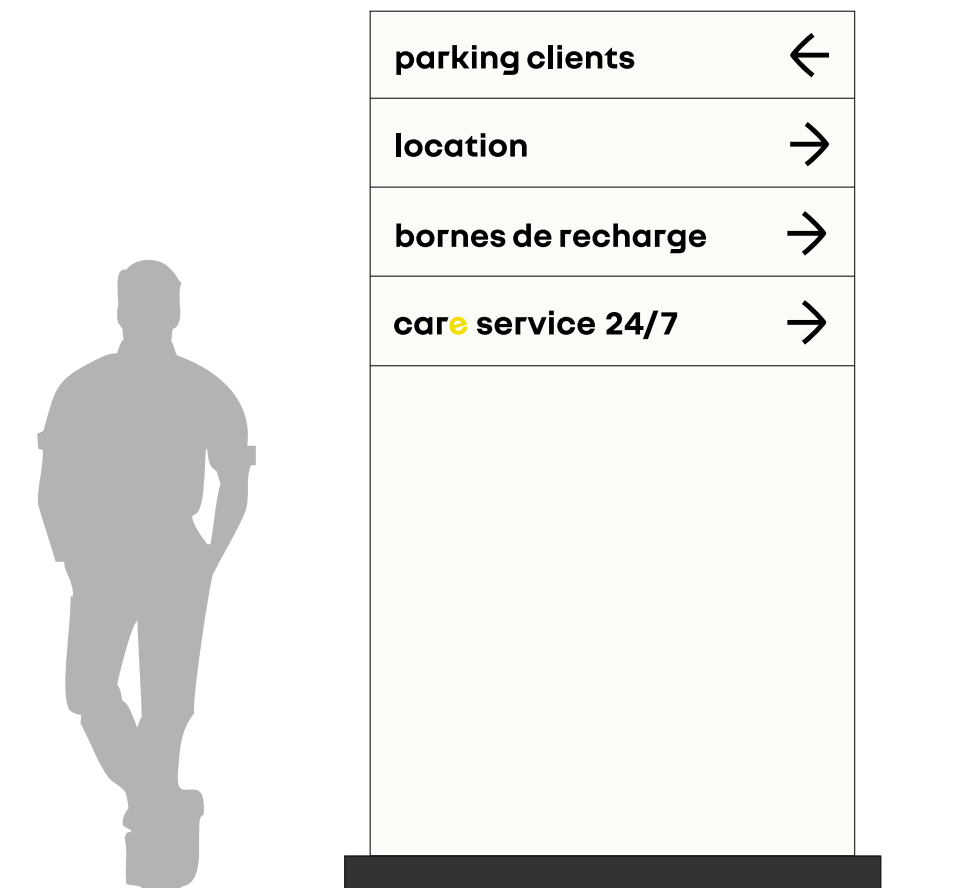
Dimensions : 1830 x 150 x 100 mm



3.6 Le panneau directionnel

PRINCIPE D'IDENTIFICATION

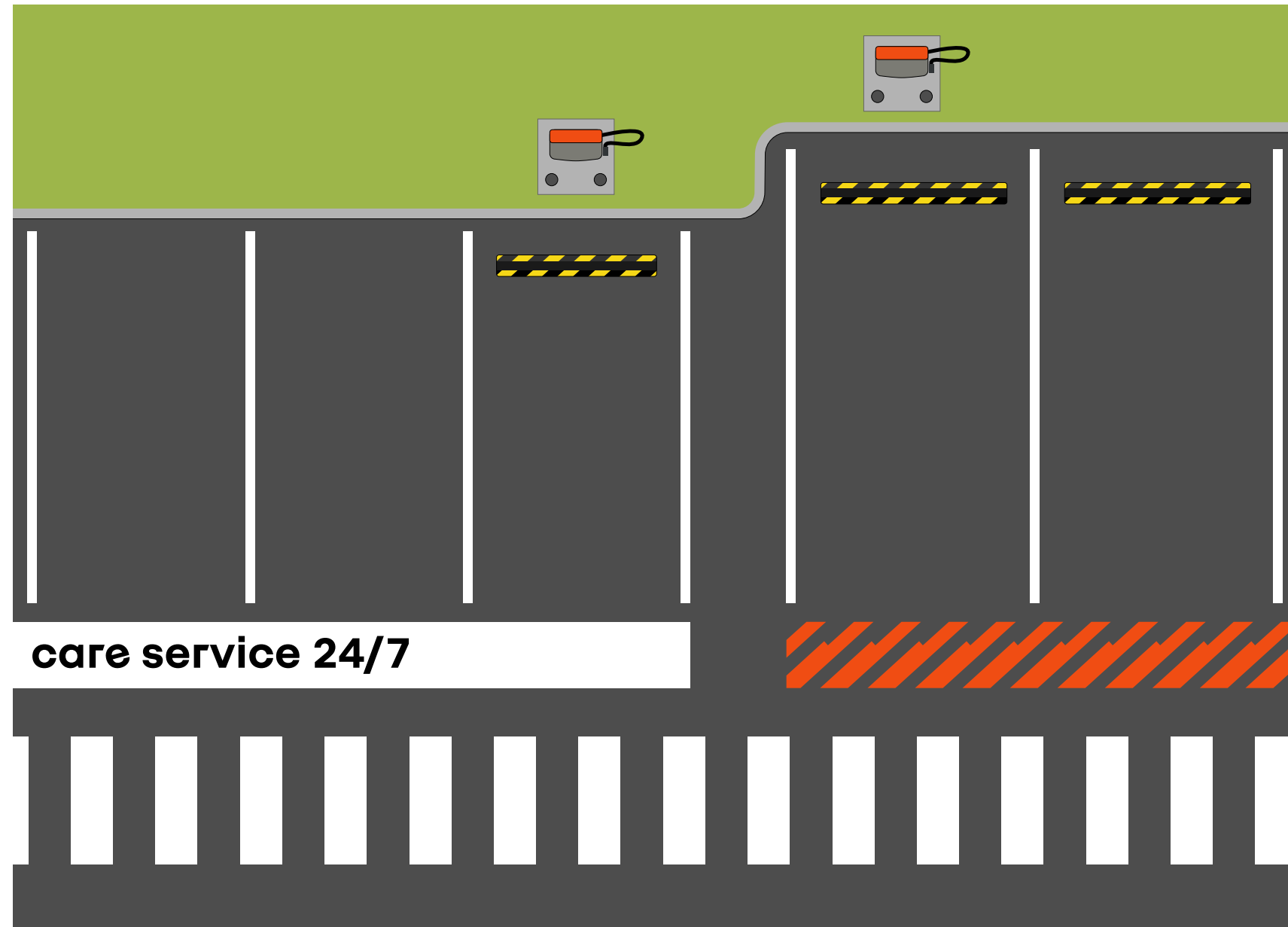
- 1 La signature care service 24/7 est utilisée sur la face des panneaux directionnels.
- 2 La mention "bornes de recharge" identifie la présence d'une borne de recharge possiblement intégrée dans la zone care service 24/7.
- 3 La mention "location" identifie la présence du service de location Mobilize Share.



4

PRINCIPES D'INTÉGRATION DES ZONES

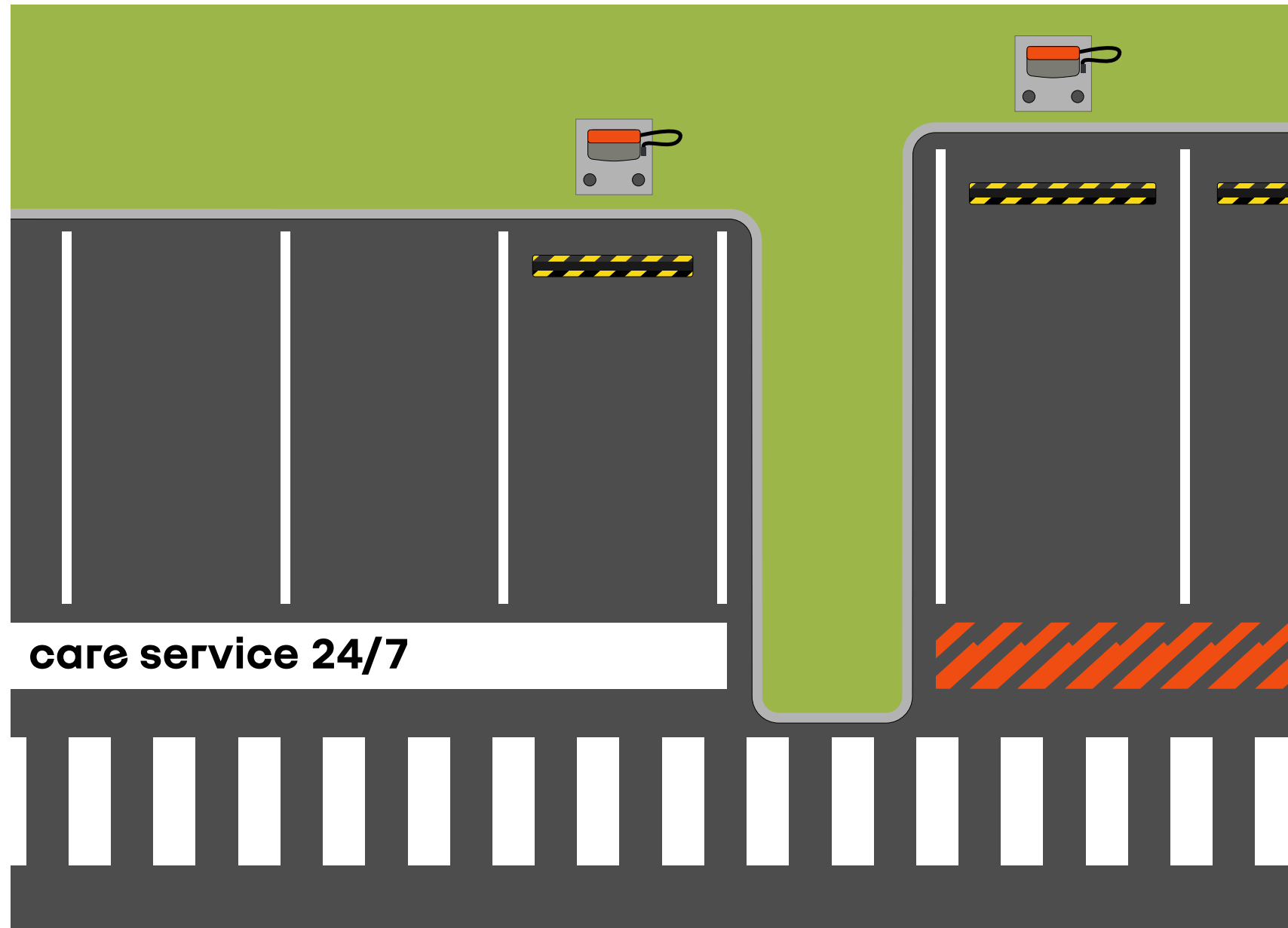
4.1 Séparation des zones par un espace de 800 mm



PRINCIPE

Il est préconisé de séparer les zones par un espace offrant une meilleure harmonie entre des places de différentes longueurs.

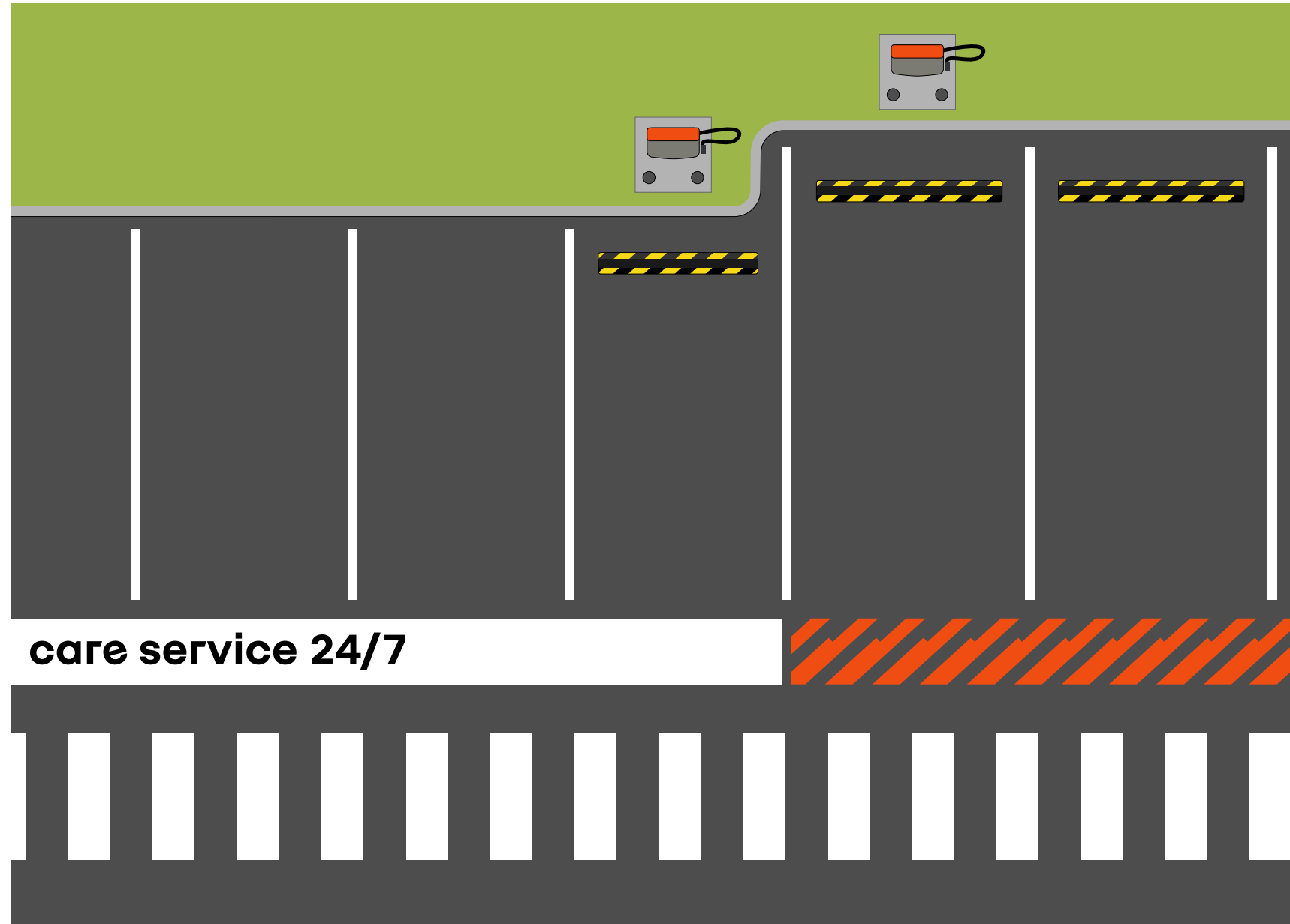
4.2 Séparation des zones par un terre-plein



PRINCIPE DE SÉPARATION

La présence du terre-plein accentue la perception des différents services et permet de mieux intégrer des places de parking de différents formats.

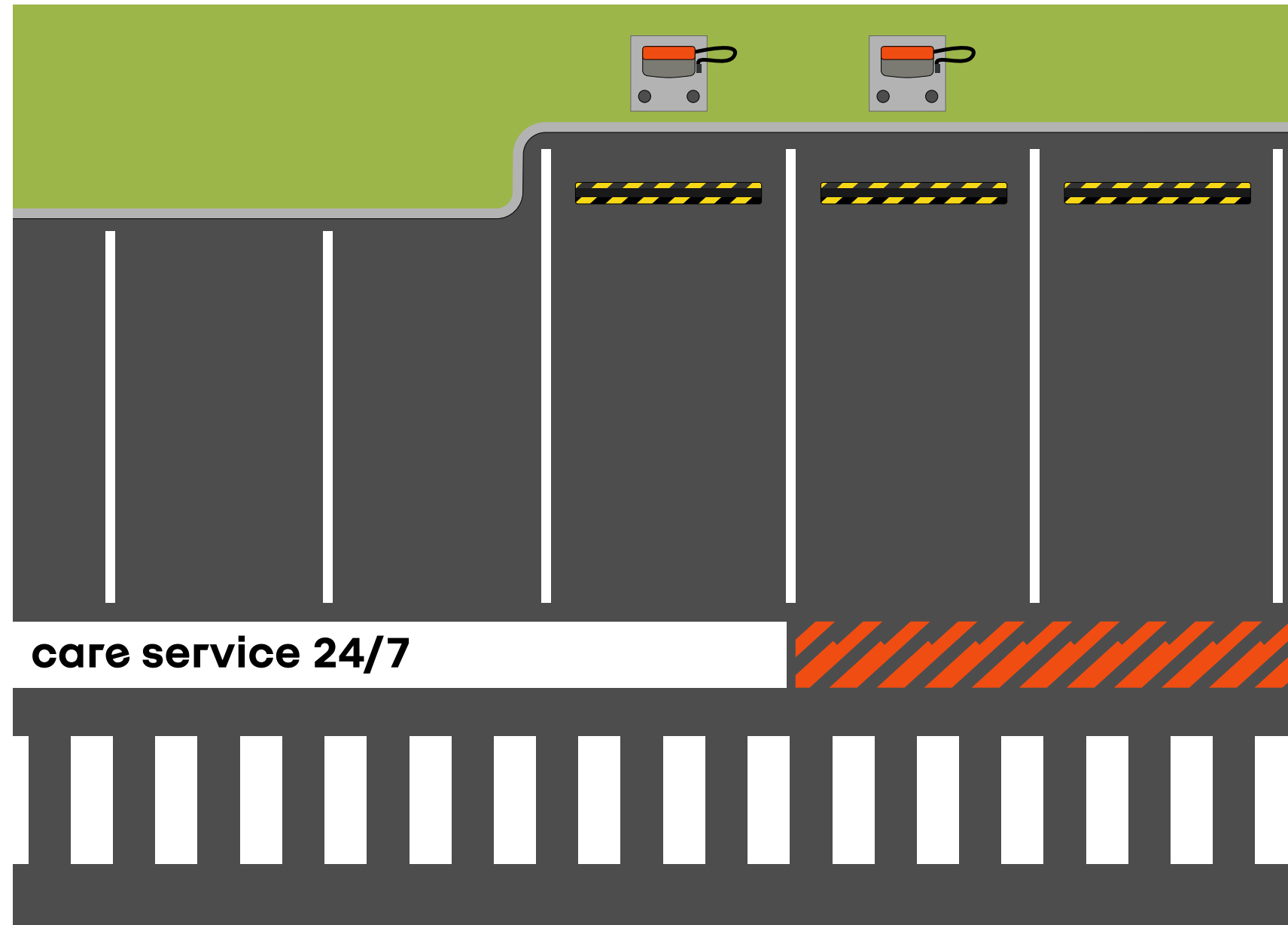
4.3 Juxtaposition des zones



PRINCIPE D'adaptation

En cas de déficit d'espace, il est possible de juxtaposer les zones tout en maintenant des formats de places de parking de différentes longueurs et largeurs.

4.4 Cas particulier des places véhicules utilitaires



PRINCIPE

Il est préconisé de disposer les places véhicules utilitaires de la zone care service 24/7 à côté de la zone Mobilize Share pour éviter l'effet de crénelage des places de longueurs différentes.

5

LOGIQUE D'IMPLANTATION

5.1 Intégration au site

PRINCIPES D'IMPLANTATION

De préférence, le parking "care service 24/7" est implanté du côté des parties dédiées à l'après-vente.

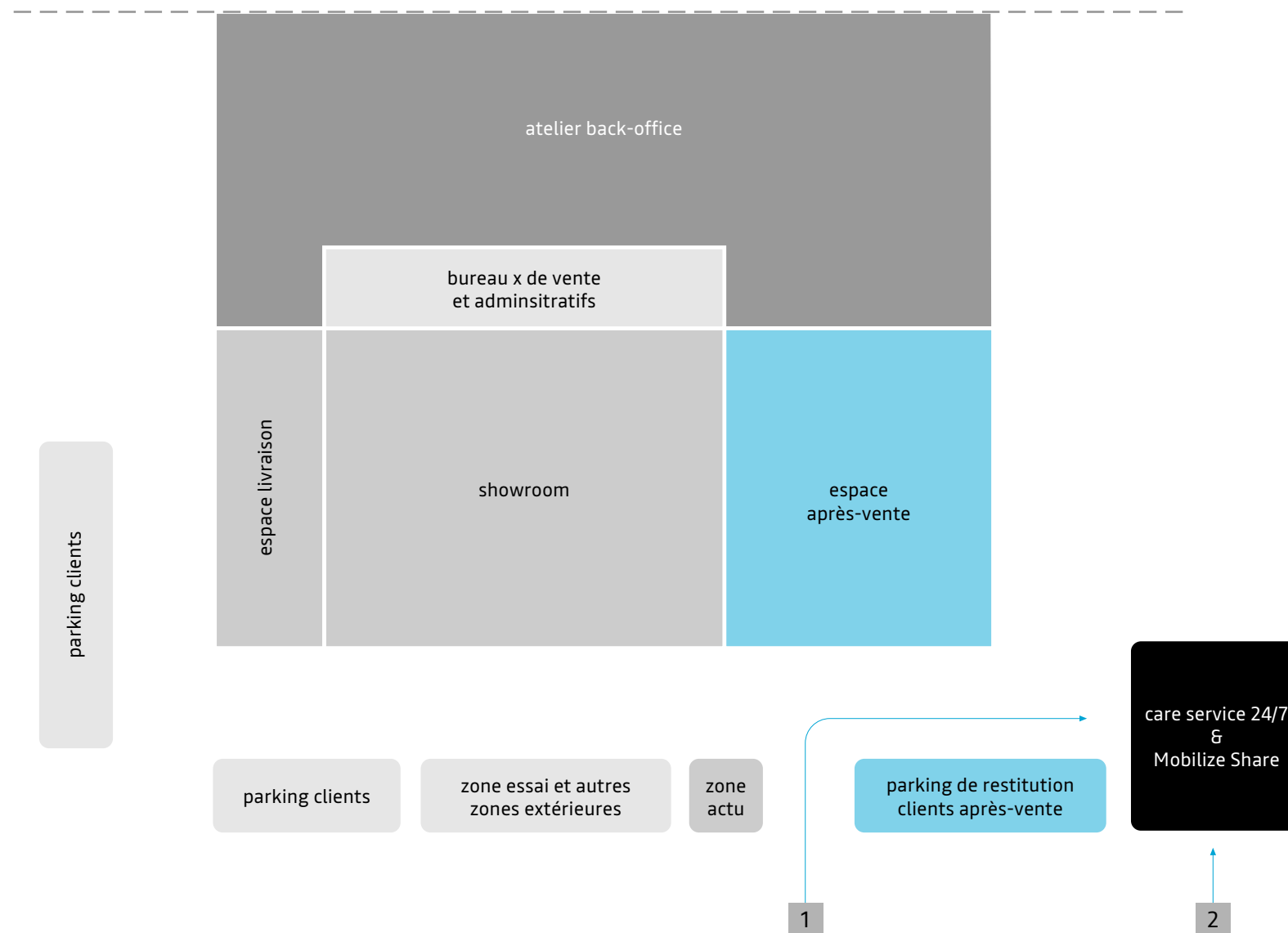
Suite aux opérations après-vente, la zone care service 24/7 + Mobilize Share est implantée à proximité du parking de restitution des véhicules (accessible aux heures d'ouverture du site) et afin d'offrir une complémentarité entre les différents services proposés aux clients.

2 options d'accès à la zone "care service 24/7" sont possibles, correspondant éventuellement à la position du périmètre de protection du site ou aux possibilités d'accès depuis les voies de circulation.

- 1 Variante 1.
Accès par l'entrée principale du site
- 2 Variante 2.
Accès direct depuis le domaine public.

Nota.

Le parking restitution n'est accessible qu'aux horaires d'ouverture du site et implique que le client se présente à l'accueil service pour satisfaire aux opérations de paiement de l'intervention réalisée sur son véhicule.



5.2 Implantation générale

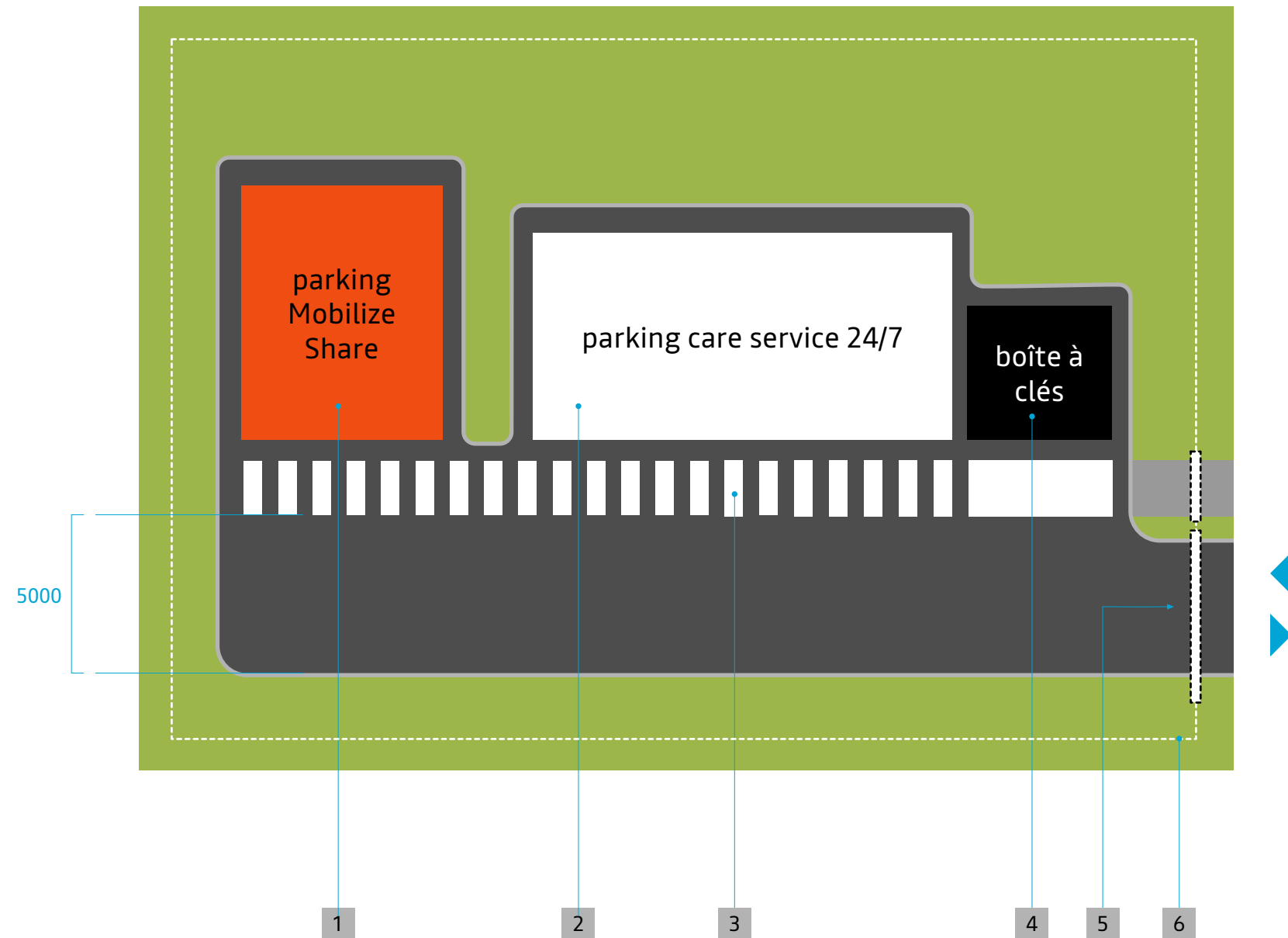
PRINCIPES D'IMPLANTATION

Compte-tenu des emplacements de place de parking en bataille, la voie de circulation a 5 m de largeur.

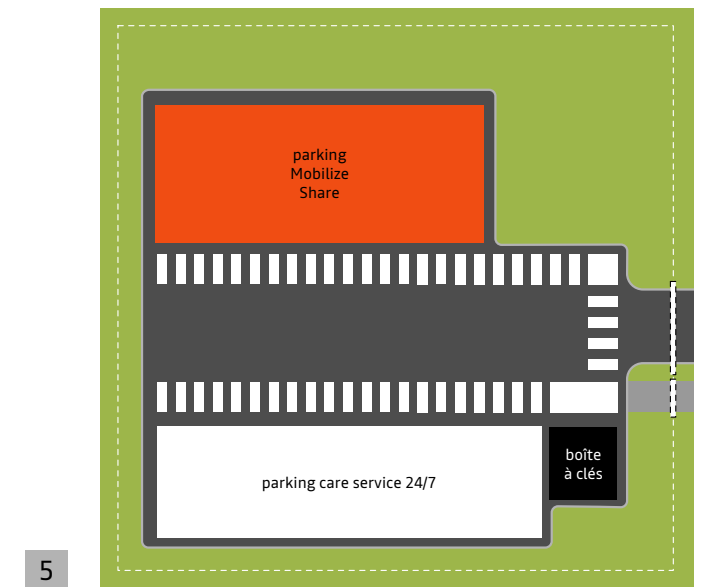
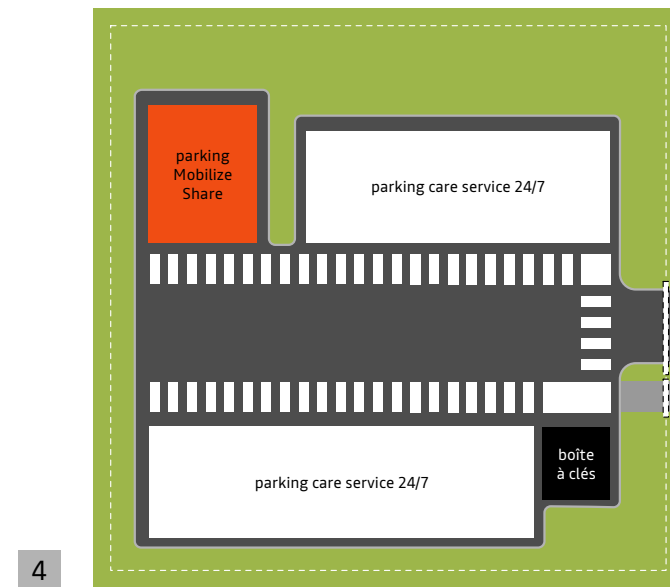
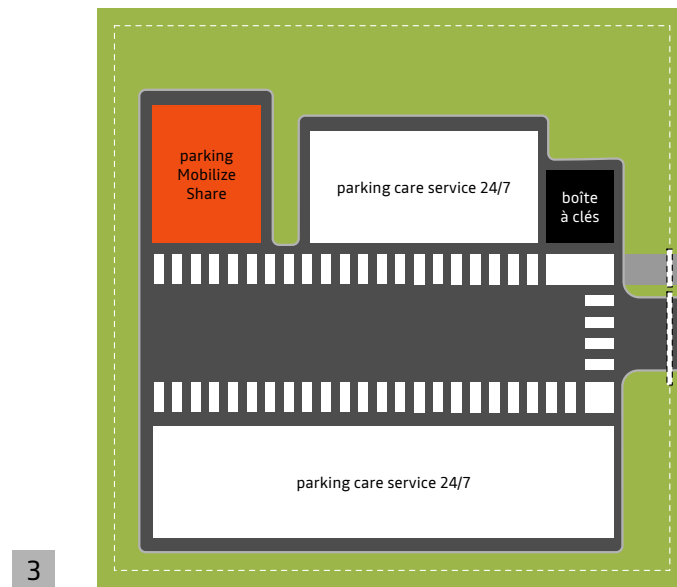
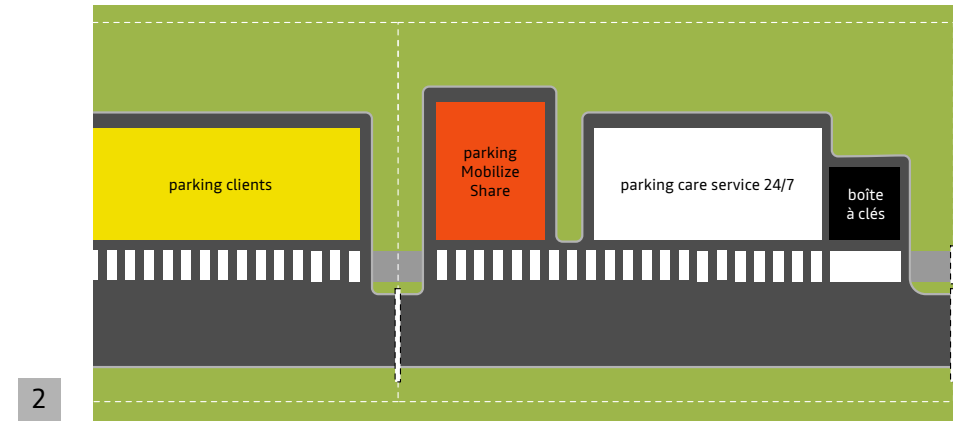
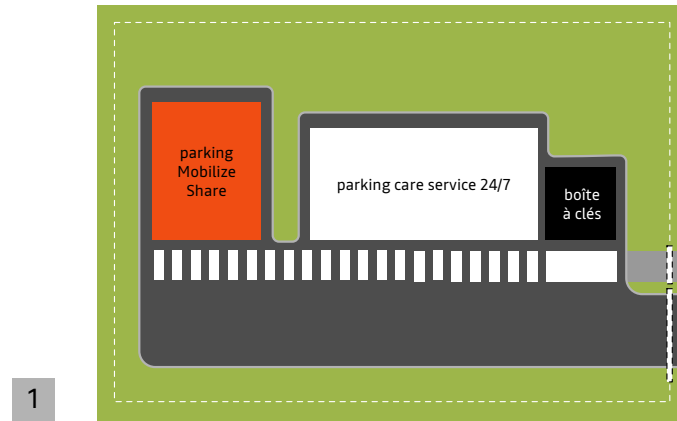
Un cheminement piétons doit matérialiser la circulation réservée aux clients à pied.

Les composantes suivantes sont constitutives de la zone :

- 1 Parking Mobilize Share.
- 2 Parking care service 24/7.
- 3 Passage piétons.
- 4 Boîte à clés.
- 5 Contrôle d'accès optionnel.
- 6 Enceinte protégée au choix du concessionnaire.



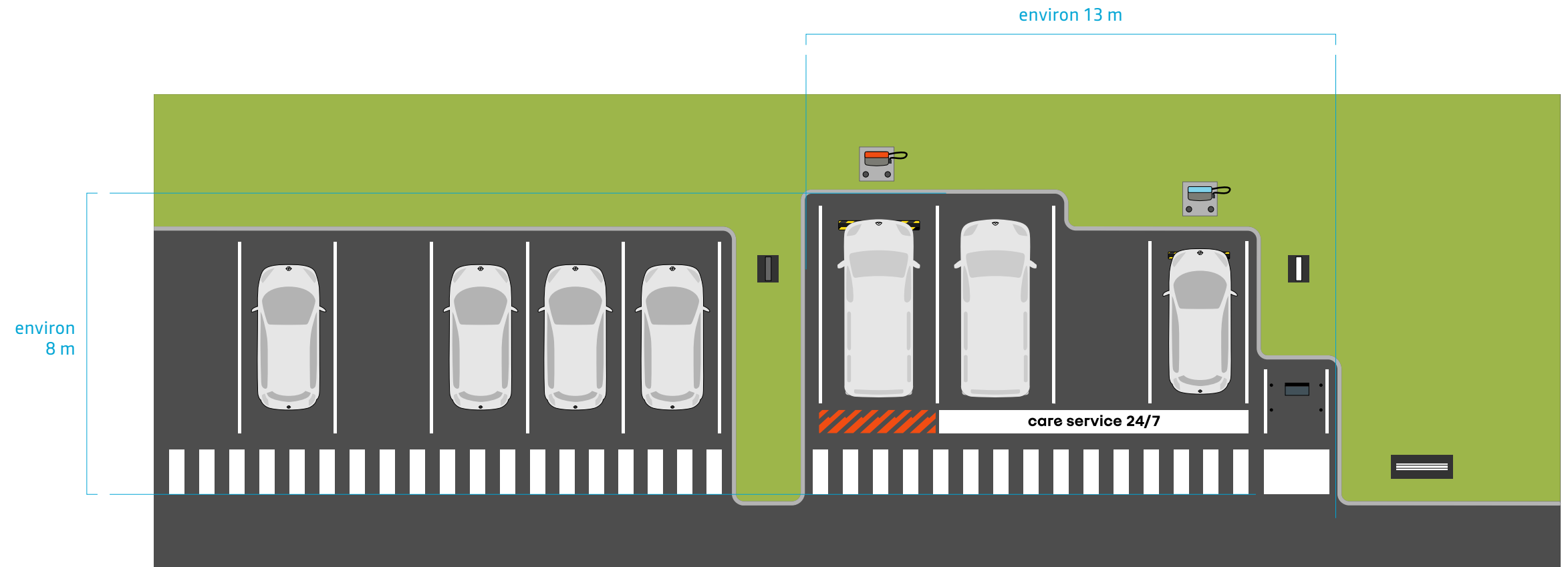
5.3 Exemples de configurations



CAS GÉNÉRIQUES

- 1 Implantation séparée de la concession.
- 2 Intégration de la zone dans la continuité du parking clients avec double enceinte.
- 3 Implantation de la zone avec circulation centrale.
- 4 Variante d'implantation de la zone avec circulation centrale.
- 5 Implantation en vis-à-vis des zones Mobilize Share et Care Service 24/7.

5.4 Exemple de configuration jusqu'à 10 entrées atelier par jour

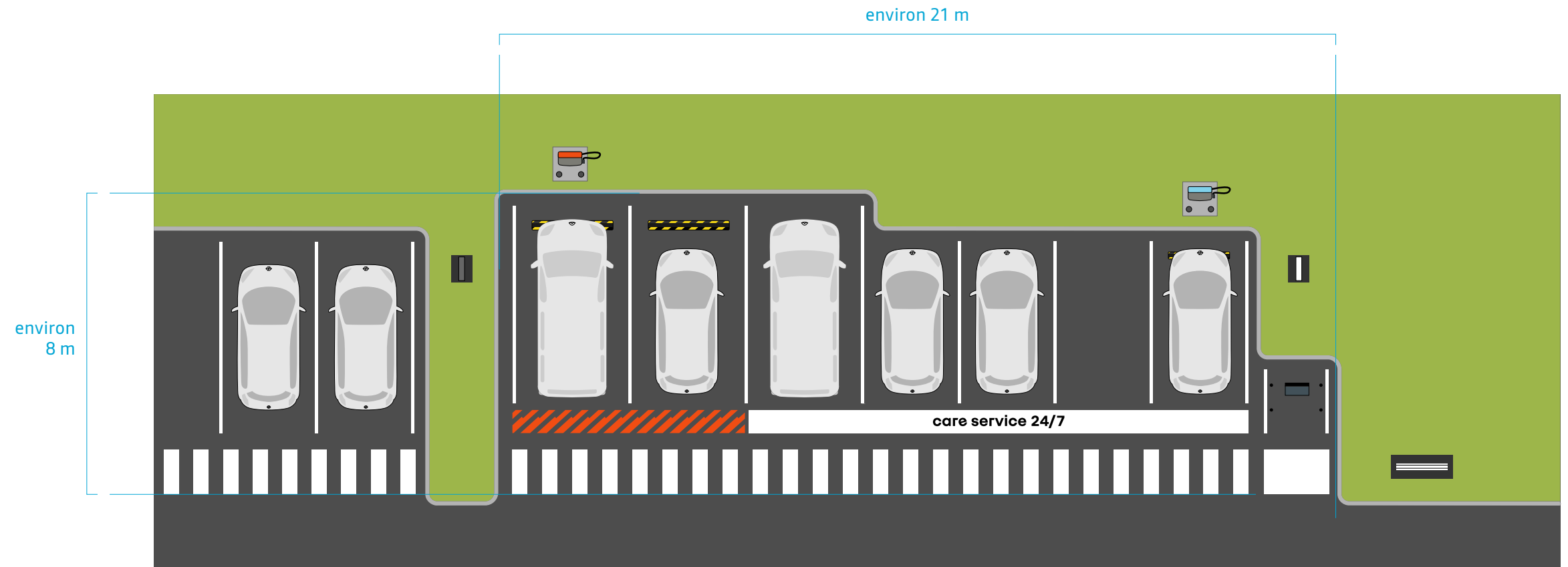


PRINCIPE

Dans cette configuration, la zone care service 24/7 et Mobilize Share occupe une superficie de l'ordre de 104 m² (hors circulation).

Cette configuration n'intègre pas de place PMR car celle-ci est accessible dans le parking clients du site.

5.5 Exemple de configuration de 10 à 20 entrées atelier par jour

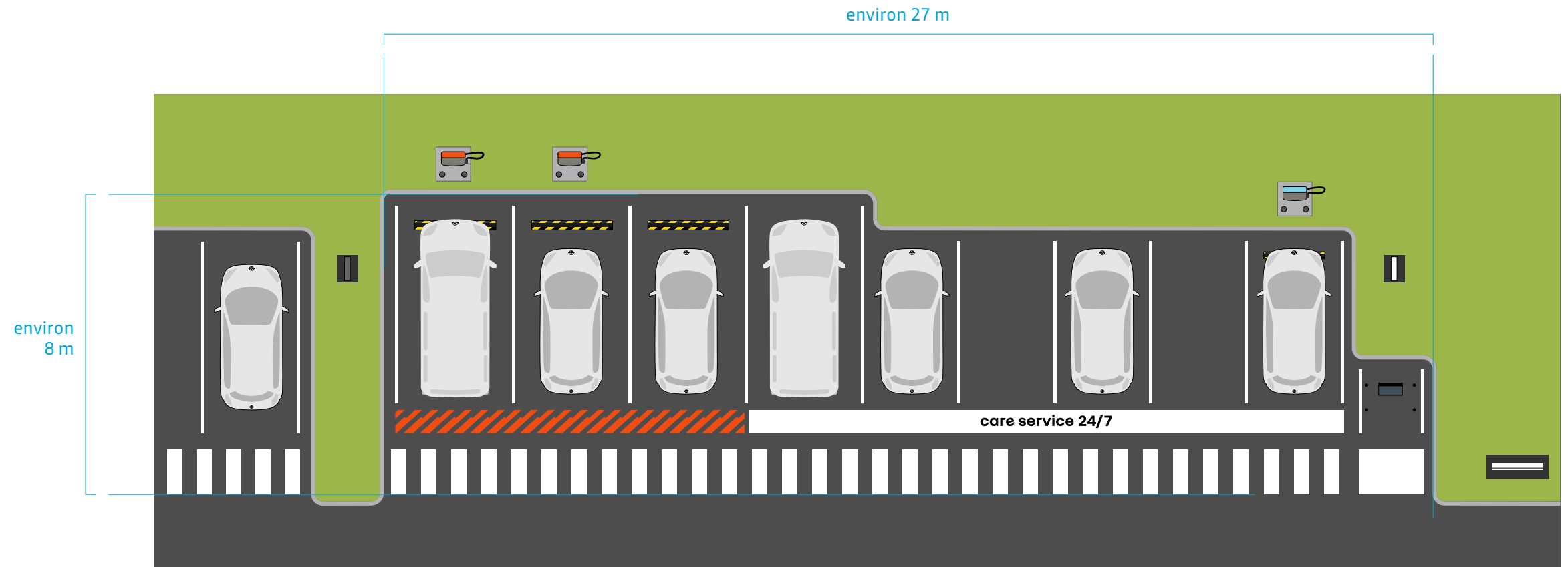


PRINCIPE

Dans cette configuration, la zone care service 24/7 et Mobilize Share occupe une superficie de l'ordre de 168 m² (hors circulation).

Cette configuration n'intègre pas de place PMR car celle-ci est accessible dans le parking clients du site.

5.6 Exemple de configuration pour 20 à 30 entrées atelier par jour

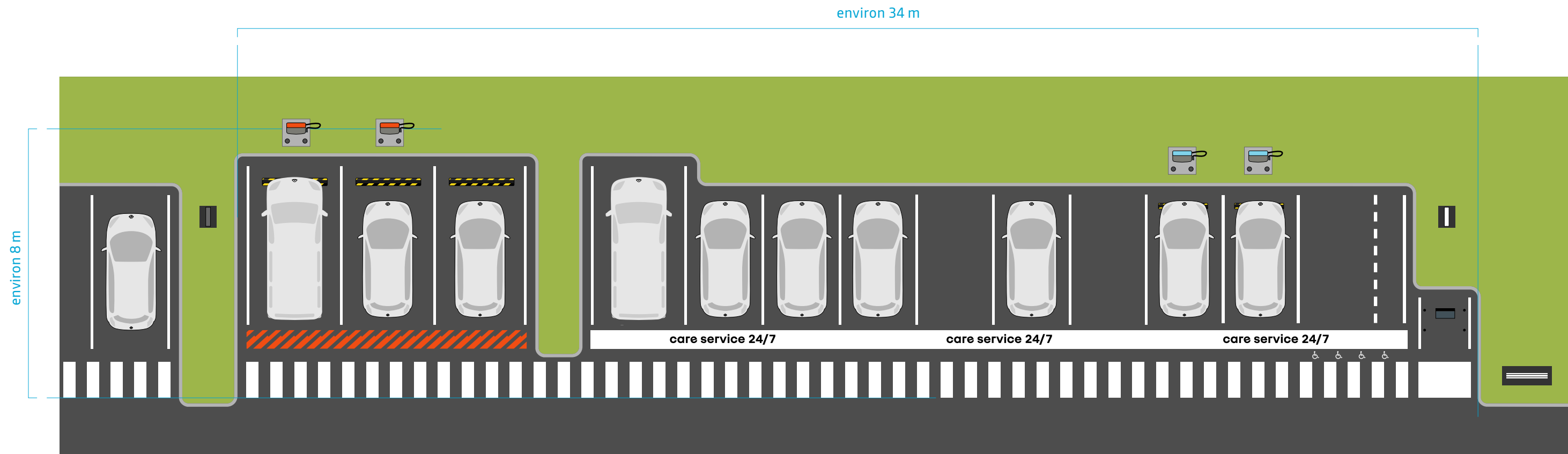


PRINCIPE

Dans cette configuration, la zone care service 24/7 et Mobilize Share occupe une superficie de l'ordre de 216 m² (hors circulation).

Cette configuration n'intègre pas de place PMR car celle-ci est accessible dans le parking clients du site.

5.7 Exemple de configuration pour de + de 30 entrées atelier par jour



PRINCIPE

Dans cette configuration, la zone care service 24/7 et Mobilize Share occupe une superficie de l'ordre de 270 m² (hors circulation).

Cette configuration intègre une place PMR dans la zone care service 24/7 car celle présente dans le site n'est pas accessible hors des horaires d'ouverture du site.

5.8 Les circulations

PRINCIPES D'IMPLANTATION

La largeur standard des circulations double sens préconisée est de 5 m.

Cette largeur permet aux véhicules utilitaires de type L1 ou L2 de se garer dans les emplacements prévus avec un minimum de manœuvre.

En cas de présence importante de véhicules utilitaires dont L3 (6 m et + selon aménagement) dans la zone care service 24/7, il est préconisé d'augmenter la largeur de l'allée de circulation à 6,5 m afin de faciliter les manœuvres et le bon alignement des véhicules dans les places de parking.

- 1 Allée de circulation de 5 m pour les configurations standards.
- 2 Allée de circulation de 6,5 m pour les sites comportant un grand nombre de véhicules utilitaires (sites Renault Pro+ par exemple).

